

Politique



PORTRAIT
DES ÉLUES DE L'OUTAOUAIS
ET
DE LEURS BESOINS

RAPPORT

LE JEUDI 25 AOÛT 2011

Convergence

Recherche, analyse et rédaction : Lyne Bouchard, Convergence, coopérative d'expertes conseils

Conception de la base de données : Coopérative de travail 1-20 MÉDIA

Conception des tableaux : Fanny Allard

Révision : Ève Gaboury

Traduction du questionnaire : Nicole Kennedy

Membres du comité encadreur de l'étude :

Frédérique Delisle, agente de développement, Conférence régionale des élus de l'Outaouais;
Johanne Desforges, conseillère aux opérations régionales, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
Jacqueline Lambert-Madore, conseillère municipale de la municipalité de La Pêche;
Hamida Melouane, coordonnatrice, Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales; et
Blanche Roy, membre du conseil d'administration, Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales.

Cette étude est une initiative de l'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales, financée par la Conférence régionale des élus de l'Outaouais dans le cadre de *l'Entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Outaouais*.



Pour obtenir un exemplaire de cette publication, communiquez avec l'organisme suivant :

Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales

109, rue Wright, bureau 201

Gatineau (Québec) J8X 2G7

Tél. : 819.770.0351

Fax : 819.770.9186

agir.femme@qc.aira.com

www.agir-outaouais.ca

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|-----------------------------------------------------------------------|----|
| Avant-propos | 1 |
| Remerciements | 2 |
| Sommaire de l'étude | 3 |
| Chapitre 1 : Contexte de l'étude | 12 |
| Chapitre 2 : Méthodologie | 17 |
| Chapitre 3 : Résultats de l'étude | 24 |
| ▪ Profil sociodémographique | 24 |
| ▪ Réalités de la fonction | 28 |
| ▪ Expériences antérieures | 32 |
| ▪ Prochaine campagne électorale | 34 |
| ▪ Profil de compétences | 34 |
| ▪ Besoins exprimés | 35 |
| Chapitre 4 : Tournée régionale | 38 |
| Chapitre 5 : Enjeux et recommandations | 42 |
| Bibliographie | 46 |
| Annexes : | |
| 1. Questionnaires des élues (français et anglais) | |
| 2. Cheminement critique et horaire des rencontres - Tournée régionale | |
| 3. Tableaux : compilation des données | |

AVANT-PROPOS

L'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR) est la voix des femmes de l'Outaouais. Actuellement, AGIR regroupe vingt-trois groupes de femmes et onze membres individuelles. Les groupes membres œuvrent au sein de divers milieux, notamment les maisons d'hébergement, les centres de femmes, les syndicats ainsi que les femmes immigrantes.

Préoccupée depuis sa création, en 1990, par la condition des femmes de la région, AGIR travaille entre autres à augmenter le nombre de femmes au sein des instances politiques et décisionnelles et à les maintenir en poste. D'ailleurs, dans le cadre d'un projet triennal (2008-2011) intitulé « AGIR – Toujours en action pour plus d'inclusion et de participation », l'organisme a déjà offert des formations et des activités de réseautage pour les femmes souhaitant participer aux élections municipales de 2009. De plus, le colloque régional « Femmes et politique municipale », tenu en janvier 2010, ainsi que la formation sur la relation mentorale de mars dernier sont d'autres exemples d'engagement d'AGIR dans ce domaine.

AGIR souhaitait mieux connaître les femmes élues des divers niveaux gouvernementaux. De plus, elle voulait comprendre davantage leurs besoins afin de mieux préparer l'appui qu'elle comptait leur offrir. La présente étude a donc pour objet de dresser le portrait des élues et de cerner leurs besoins.

En septembre 2010, dans le cadre de l'*Entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Outaouais*, AGIR et la Conférence régionale des élues de l'Outaouais (CRÉO) ont signé un protocole d'entente qui permet la réalisation de l'étude. Lyne Bouchard de Convergence, coopérative d'expertes conseils de Gatineau, a reçu le mandat d'effectuer cette étude pour le compte d'AGIR.

REMERCIEMENTS

Le succès d'une telle initiative repose sur la participation de nombreuses femmes, de même que sur d'importantes ressources. Je voudrais souligner l'apport de toutes celles qui ont soutenu la réalisation de cette étude. Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont apporté leur soutien à ce projet et, plus spécialement :

- les 76 élues de l'Outaouais dans les diverses municipalités et commissions scolaires, ainsi que les représentantes de notre région à l'Assemblée nationale ayant participé à l'étude;
- les membres du comité encadreur, pour leur appui tout au long de la réalisation de cette étude et pour leur participation à la relance auprès des élues durant la collecte de données. Des remerciements tout particuliers à M^{me} Jacqueline Lambert-Madore qui, par ses contacts personnels, a fait augmenter le taux de réponse des élues de certaines MRC;
- le partenaire financier, la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, sans qui cette étude n'aurait pu se concrétiser;
- M^{me} Hamida Melouane, coordonnatrice d'AGIR, pour son appui constant et sa volonté de soutenir l'objectif de faire avancer les conditions de vie des femmes de la région de l'Outaouais, ainsi que M^{me} Anne-Camille Hardy-Chartrand, agente de communications et de développement d'AGIR, pour l'organisation de la tournée régionale.

Lyne Bouchard
Convergence

SOMMAIRE DE L'ÉTUDE

CONTEXTE DE LA PRÉSENTE ÉTUDE

En 2010, un protocole d'entente a été signé entre la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) et l'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR) dans le cadre de l'*Entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de l'Outaouais*. Au départ, l'étude devait se concentrer sur les besoins des élues municipales de la région de l'Outaouais. Ce mandat a toutefois été élargi aux commissaires scolaires et aux députées représentant la région à l'Assemblée nationale.¹

Plusieurs études ont déjà été réalisées sur les femmes et la politique. Cependant, notre recension n'a pu trouver de portrait régional sur l'ensemble des élues d'une même région du Québec. Le profil que nous offrons aujourd'hui sur les élues de l'Outaouais demeure la seule étude décrivant la réalité des élues tant aux niveaux municipal, scolaire que provincial. C'est donc une première au Québec.

La présente étude poursuit trois objectifs précis :

- dresser le profil de l'ensemble des élues de l'Outaouais aux niveaux municipal, scolaire et provincial;
- inventorier les besoins des élues de l'Outaouais; et
- déterminer des pistes d'action pour mieux appuyer les élues de l'Outaouais.

Il y a un total de 155 femmes élues dans la région de l'Outaouais. En plus des trois députées représentant la région à l'Assemblée nationale, 29 femmes siègent à titre de commissaire élue au sein des commissions scolaires et 123 sont élues au niveau municipal, à titre de conseillère, de mairesse ou de préfète.

¹ Les élues fédérales sont exclues de cette étude. La collecte de données s'est effectuée avant le 2 mai 2011.

L'étude s'est déroulée entre le mois de novembre 2010 et la fin août 2011, date du dépôt du rapport.

MÉTHODOLOGIE

Trois méthodes de recherche distinctes et complémentaires ont été utilisées, à savoir :

- une recherche documentaire;
- un questionnaire à l'intention des élues; et
- une tournée régionale auprès des élues.

Plusieurs limites méthodologiques ont fait écueil à cette étude. La plus importante demeure le manque d'accès direct aux élues (en raison de la non-disponibilité des coordonnées personnelles). Une autre limite a été le faible taux de participation des élues à la tournée régionale. En raison d'impératifs administratifs, celle-ci a en effet dû avoir lieu à la mi-août, donc en pleine période des vacances estivales. De plus, la trop faible participation des élues scolaires à la tournée n'a pas permis de valider les résultats de l'étude qui les concernent ni de préciser adéquatement leurs besoins d'appui et de formation.

Ont participé à l'étude 55 élues du monde municipal, 19 du milieu scolaire et deux députées provinciales, ce qui représente 49 %² de l'ensemble des élues de la région.

LES RÉSULTATS

LA PLACE DES FEMMES EN POLITIQUE

À l'Assemblée nationale du Québec, 29 % des députés sont des femmes. En Outaouais, trois comtés sur cinq sont représentés par des femmes.

Au niveau municipal canadien, 14 % des femmes sont à la tête d'une mairie, tandis que 23 % occupent un poste de conseillère. Au Québec, la représentation des mairesses est de 16 %, un pourcentage légèrement supérieur, tandis que celle des conseillères municipales est de

² Sur un total de 155 élues, 81 ont rempli le questionnaire. Étant donné que 5 questionnaires ont dû être rejetés, cela fait un total de 76 répondantes.

29 %. Toutefois, l'Outaouais est largement en dessous des moyennes canadienne et québécoise quant aux femmes qui occupent un siège de premier magistrat municipal. Notre région ne compte en effet que 9 % de mairesses. Quant aux conseillères municipales, leur taux de représentation est de 28 %, un pourcentage un peu sous la moyenne québécoise, mais plus élevé que dans le reste du Canada.

Au sein de la gouvernance scolaire de l'ensemble du Québec, 45 % des présidences sont détenues par des femmes. Quant aux sièges de commissaires scolaires, ils sont occupés par des femmes dans 48 % des cas. Or, lorsqu'on regarde la réalité outaouaise, on observe une situation bien en deçà de la moyenne québécoise. En effet, une seule femme préside une des cinq commissions scolaires de la région (20 %). De même, du côté des commissaires scolaires, la représentation des femmes n'est que de 33 %.

QUI SONT-ELLES ?

Citoyennes d'origine canadienne, la majorité des élues de l'Outaouais sont âgées entre 45 et 55 ans. Elles sont plus âgées au niveau municipal qu'au niveau scolaire. Elles vivent en union libre avec des enfants et n'ont pas de personnes à charge. Elles préfèrent communiquer en français, sauf dans le cas des élues scolaires de la *Western Quebec School Board* et une forte proportion des élues municipales de la MRC Pontiac, qui choisissent l'anglais pour communiquer.

La très grande majorité des élues ont fait des études postsecondaires. Les élues scolaires ont toutefois fait davantage d'études postsecondaires et ont étudié dans une grande variété de domaines.

Elles occupent un autre emploi. Pour la plupart d'entre elles, il est à plein temps. Les élues scolaires reçoivent pour cet emploi un salaire beaucoup plus élevé (plus de 40 000 \$) que les élues municipales (moins de 40 000 \$). Le revenu des conjointes ou conjoints des élues scolaires est beaucoup plus élevé comparativement à celui des conjoints ou conjointes des élues municipales.

COMMENT EXERCENT-ELLES LEUR FONCTION ?

Pour l'exercice de leur fonction, les élues reçoivent un revenu qui diffère grandement entre les milieux scolaire et municipal. Les élues scolaires reçoivent en effet entre 5 000 \$ et 9 999 \$ tandis que les élues municipales³ gagnent entre 1 500 \$ et 4 999 \$. Les répondantes indiquent ne pas bénéficier d'autres avantages que le remboursement des frais pour leurs déplacements. De plus, elles reçoivent l'appui de leurs autres collègues du conseil tant aux niveaux municipal que scolaire. Certaines sont aidées par un mentor. Un grand nombre de celles qui n'en ont pas aimeraient pouvoir bénéficier d'un tel soutien.

Au niveau municipal, elles travaillent sur les dossiers de l'agriculture, des travaux publics et de l'habitation. Dans le monde scolaire, elles s'occupent principalement des ressources éducatives pour les jeunes, des ressources humaines et financières, ainsi que de la gouvernance. En plus des rencontres régulières avec leur conseil municipal, les conseillères consacrent en moyenne 12 heures par semaine à leur fonction, tandis que les mairesses y accordent le double.⁴ Les commissaires scolaires, quant à elles, consacrent 4,5 heures par semaine à leur fonction.

LES DERNIÈRES ÉLECTIONS

La moitié des répondantes ont été élues par acclamation. Au niveau scolaire, cela a été le cas dans 74 % des cas. Les élues municipales ont majoritairement (62 %) gagné leurs élections après une deuxième tentative. Elles n'ont pas d'équipe de campagne et utilisent environ deux types de stratégies. Le budget électoral des élues municipales⁵ qui ont investi dans leur campagne se situe en moyenne à 639 \$.

LES PROCHAINES ÉLECTIONS

Les élues ont décidé ou presque décidé, dans une proportion de 83 %, de se représenter aux prochaines élections. Les facteurs de décision invoqués sont majoritairement liés à leur disponibilité et à leur état de santé.

³ A l'exception des élues de la ville de Gatineau ou de celles qui cumulent 2 postes (municipal et MRC).

⁴ À l'exception des conseillères municipales de Gatineau, qui cumulent 41 heures en moyenne par semaine.

⁵ Nous avons exclu les élues de la ville de Gatineau.

COMPÉTENCES ET BESOINS

Elles évaluent positivement leurs connaissances, leurs compétences et encore plus leurs habilités quant à l'exercice de leur fonction d'élue. Cependant, elles maîtrisent moins bien certaines notions liées aux communications et certaines questions d'ordre juridique. Certaines répondantes municipales ont des difficultés à assurer un équilibre entre leur vie personnelle, professionnelle et politique.

LA TOURNÉE RÉGIONALE

Une tournée de tous les territoires de la région a été effectuée entre les 15 et 17 août 2011 afin de présenter les résultats et de les faire valider par les élues. De plus, ces rencontres ont été une occasion d'approfondir et de préciser les besoins en termes de soutien et de formation. Vingt-six (26) élues ont participé à la tournée.

Les élues municipales ont validé les résultats de l'étude (profil sociodémographique et profil des compétences). Seules deux élues scolaires ont participé à la tournée, ce qui ne nous permet pas de confirmer les résultats obtenus ni de préciser les besoins d'appui en ce qui a trait au milieu scolaire.

ENJEUX ET RECOMMANDATIONS

1^{ER} ENJEU – LA REPRÉSENTATION DES FEMMES

Le premier enjeu est la représentation des femmes au sein des conseils municipaux et des commissions scolaires. Même si l'Outaouais s'en sort fort bien sur le plan de la représentation féminine à l'Assemblée nationale (3 députées sur 5 comtés) et à la Chambre des communes (3 députées sur 4 circonscriptions), les pourcentages au niveau municipal sont fortement en deçà des réalités canadienne et québécoise. Dans le cas des mairesses, leur représentation marque un écart de plus de 7 % avec les moyennes canadienne et québécoise. Quant aux conseillères municipales, elles sont presque à égalité avec les autres régions québécoises, avec un faible écart d'un pourcent. Malgré cette faible différence,

soulignons, que les femmes occupent un poste de conseillère municipale que dans une proportion de 29 % (16 % chez les mairesses). Notons également que les jeunes femmes sont quasi absentes du monde municipal de l'Outaouais. Les répondantes de l'étude appartiennent majoritairement au groupe des 45 ans et plus, et leurs enfants ont pour la plupart quitté la maison. Dans le monde scolaire, l'écart entre les femmes et les hommes en Outaouais au Québec, (les femmes - 47,8 % - sont presque à parité avec les hommes) est très important autant pour les postes de commissaire (15 %) que pour la présidence (25 %). Il importe donc de concerter les efforts pour encourager les femmes à investir le monde de la politique, mais également élaborer des stratégies visant à faciliter l'accès des jeunes femmes à l'univers politique. Comme l'Outaouais a une population autochtone et immigrante de 8 % (Portrait statistique : 2010), il pourrait également y avoir certains efforts entrepris afin d'assurer une meilleure représentation en ce sens.

- Il est recommandé d'offrir davantage d'activités de formation auprès des femmes qui souhaitent se présenter en politique ainsi qu'aux élues des divers paliers gouvernementaux.
- Il est recommandé que les instances concernées (AGIR, CRÉO, MRC, Ville de Gatineau) collaborent avec les commissions scolaires afin d'intégrer au Programme de persévérance scolaire des témoignages d'élues venant des divers paliers, ce qui permettrait de présenter des modèles de femme en politique active de la région.
- Il est recommandé que des démarches régionales soient entreprises afin d'inscrire un cours sur l'introduction à la vie politique dans le curriculum scolaire des écoles secondaires pour assurer une relève.
- Il est recommandé de favoriser une meilleure collaboration entre les organisations de la région afin qu'une attention particulière soit accordée aux difficultés vécues par les jeunes femmes, les femmes autochtones et les femmes d'origines culturelles diverses dans le but de trouver des stratégies leur permettant de s'engager activement dans la vie politique.

2^e ENJEU – SOUTIEN AUX ÉLUES

Le deuxième enjeu est le soutien aux élues afin de les aider à exercer de manière optimale leurs fonctions. Les données de l'étude ont exposé plusieurs besoins et décrit moult défis qu'elles ont à vivre dans le cadre de leurs fonctions. Certaines ont mis en lumière la problématique linguistique vécue dans la région. Rappelons que le quart des répondantes à cette étude ont répondu au questionnaire de langue anglaise. Qu'elles soient du monde scolaire, municipal ou de la députation tant provinciale que fédérale, les élues ont exprimé un immense besoin de réseauter entre elles pour échanger sur leur réalité et leurs défis, mais également pour construire des alliances. Aussi, certaines élues en provenance de milieux ruraux ont allégué que souvent, peu d'importance est accordée à la formation des conseils municipaux au sujet des rôles et responsabilités d'un conseil municipal.

RECOMMANDATIONS

- Il est recommandé de mettre sur pied et d'offrir des sessions de formation aux élues, portant sur les thèmes suivants :
 - utilisation des médias sociaux;
 - entrevues difficiles avec les médias;
 - techniques spécialisées en entrevue radio et télévision;
 - gestion des personnes difficiles.

- Il est recommandé d'offrir des séances de formations accessibles (coût) abordant spécifiquement le rôle des élus et élues :
 - rôles et responsabilités des conseillers municipaux;
 - vulgarisation du code municipal;
 - code d'éthique et procédural;
 - limitation des juridictions ;
 - préparation aux élections ; etc.

- Il est recommandé d'organiser, une ou deux fois par année, une activité de réseautage de type *Assemblée des élues de l'Outaouais* afin de permettre aux élues de se rencontrer, de partager et de s'appuyer collectivement au sein de la région.

- Il est recommandé d'organiser des activités de réseautage et d'échange entre les élues de langue anglaise provenant des divers paliers gouvernementaux.
- Il est recommandé qu'AGIR maximise l'utilisation du site Internet du Réseau des élues de l'Outaouais (www.femmeselues.ca), d'une part en insérant plusieurs outils de référence, de formation et d'appui (inclusion de la liste de mentors, les calendriers des activités et des formations disponibles, mise à jour de la liste des élues municipales, inclusion de la liste des élues scolaires et fédérales, insertion des hyperliens liés aux organismes fédérés, etc.). Et d'autre part, en y créant un espace partagé avec les municipalités et les MRC pour que ces dernières puissent diffuser certaines informations.
- Il est recommandé d'entreprendre des démarches auprès des MRC, de la ville de Gatineau ainsi que des commissions scolaires pour que ces dernières intègrent à leur site Internet, un lien direct au site du Réseau des élues de l'Outaouais.
- Il est recommandé qu'AGIR poursuive le développement de son programme de mentorat auprès des femmes élues de la région.

3^e ENJEU – FONCTIONNEMENT DES CONSEILS MUNICIPAUX

Le troisième enjeu est le fonctionnement des conseils municipaux en milieu rural. L'étude a révélé que plusieurs conseils municipaux semblent rencontrer des défis dans leur fonctionnement. La méconnaissance des procédures et le manque de modèles d'organisation du travail de certains conseils ont pour effet de ralentir le traitement des dossiers et les travaux relatifs à la gouverne de la municipalité. En plus, considérant les moyens financiers souvent restreints, certaines municipalités rurales doivent relever le défi du roulement élevé du personnel de leur administration, freinant de façon parfois importante, le développement des municipalités. Conséquemment, certaines élues municipales se questionnent quant à leur participation aux prochaines élections.

RECOMMANDATIONS

- Il est recommandé de mettre en place des stratégies d'appui pour optimiser le fonctionnement des conseils municipaux, valoriser la fonction d'une ou d'un élu et augmenter la participation active des élues.
- Il est recommandé d'inviter les municipalités, les MRC et la CRÉO à faire appel à l'Université du Québec en Outaouais afin d'utiliser davantage le réseau d'expertises (ex. via le Programme de maîtrise en gestion de projet) permettant aux municipalités d'effectuer des études (faisabilité, étude d'impact, etc.) à moindre coût.
- Il est recommandé d'offrir davantage d'activités de formation auprès des femmes qui souhaitent se présenter en politique ainsi qu'aux élues des divers paliers gouvernementaux.
- Il est recommandé que les instances concernées (AGIR, CRÉO, MRC, Ville de Gatineau) collaborent avec les commissions scolaires afin d'intégrer au Programme de persévérance scolaire des témoignages d'élues venant des divers paliers, ce qui permettrait de présenter des modèles de femme en politique active de la région.
- Il est recommandé que des démarches régionales soient entreprises afin d'inscrire un cours sur l'introduction à la vie politique dans le curriculum scolaire des écoles secondaires pour assurer une relève.
- Il est recommandé de favoriser une meilleure collaboration entre les organisations de la région afin qu'une attention particulière soit accordée aux difficultés vécues par les jeunes femmes, les femmes autochtones et les femmes d'origines culturelles diverses dans le but de trouver des stratégies leur permettant de s'engager activement dans la vie politique.

2^e ENJEU – SOUTIEN AUX ÉLUES

Le deuxième enjeu est le soutien aux élues afin de les aider à exercer de manière optimale leurs fonctions. Les données de l'étude ont exposé plusieurs besoins et décrit moult défis qu'elles ont à vivre dans le cadre de leurs fonctions. Certaines ont mis en lumière la problématique linguistique vécue dans la région. Rappelons que le quart des répondantes à cette étude ont répondu au questionnaire de langue anglaise. Qu'elles soient du monde scolaire, municipal ou de la députation tant provinciale que fédérale, les élues ont exprimé un immense besoin de réseauter entre elles pour échanger sur leur réalité et leurs défis, mais également pour construire des alliances. Aussi, certaines élues en provenance de milieux ruraux ont allégué que souvent, peu d'importance est accordée à la formation des conseils municipaux au sujet des rôles et responsabilités d'un conseil municipal.

RECOMMANDATIONS

- Il est recommandé de mettre sur pied et d'offrir des sessions de formation aux élues, portant sur les thèmes suivants :
 - utilisation des médias sociaux;
 - entrevues difficiles avec les médias;
 - techniques spécialisées en entrevue radio et télévision;
 - gestion des personnes difficiles.

- Il est recommandé d'offrir des séances de formations accessibles (coût) abordant spécifiquement le rôle des élus et élues :
 - rôles et responsabilités des conseillers municipaux;
 - vulgarisation du code municipal;
 - code d'éthique et procédural;
 - limitation des juridictions ;
 - préparation aux élections ; etc.

- Il est recommandé d'organiser, une ou deux fois par année, une activité de réseautage de type *Assemblée des élues de l'Outaouais* afin de permettre aux élues de se rencontrer, de partager et de s'appuyer collectivement au sein de la région.

- Il est recommandé d'organiser des activités de réseautage et d'échange entre les élues de langue anglaise provenant des divers paliers gouvernementaux.
- Il est recommandé qu'AGIR maximise l'utilisation du site Internet du Réseau des élues de l'Outaouais (www.femmeselues.ca), d'une part en insérant plusieurs outils de référence, de formation et d'appui (inclusion de la liste de mentors, les calendriers des activités et des formations disponibles, mise à jour de la liste des élues municipales, inclusion de la liste des élues scolaires et fédérales, insertion des hyperliens liés aux organismes fédérés, etc.). Et d'autre part, en y créant un espace partagé avec les municipalités et les MRC pour que ces dernières puissent diffuser certaines informations.
- Il est recommandé d'entreprendre des démarches auprès des MRC, de la ville de Gatineau ainsi que des commissions scolaires pour que ces dernières intègrent à leur site Internet, un lien direct au site du Réseau des élues de l'Outaouais.
- Il est recommandé qu'AGIR poursuive le développement de son programme de mentorat auprès des femmes élues de la région.

3^e ENJEU – FONCTIONNEMENT DES CONSEILS MUNICIPAUX

Le troisième enjeu est le fonctionnement des conseils municipaux en milieu rural. L'étude a révélé que plusieurs conseils municipaux semblent rencontrer des défis dans leur fonctionnement. La méconnaissance des procédures et le manque de modèles d'organisation du travail de certains conseils ont pour effet de ralentir le traitement des dossiers et les travaux relatifs à la gouverne de la municipalité. En plus, considérant les moyens financiers souvent restreints, certaines municipalités rurales doivent relever le défi du roulement élevé du personnel de leur administration, freinant de façon parfois importante, le développement des municipalités. Conséquemment, certaines élues municipales se questionnent quant à leur participation aux prochaines élections.

RECOMMANDATIONS

- Il est recommandé de mettre en place des stratégies d'appui pour optimiser le fonctionnement des conseils municipaux, valoriser la fonction d'une ou d'un élu et augmenter la participation active des élues.
- Il est recommandé d'inviter les municipalités, les MRC et la CRÉO à faire appel à l'Université du Québec en Outaouais afin d'utiliser davantage le réseau d'expertises (ex. via le Programme de maîtrise en gestion de projet) permettant aux municipalités d'effectuer des études (faisabilité, étude d'impact, etc.) à moindre coût.

CHAPITRE 1 : CONTEXTE DE L'ÉTUDE

LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS

En 2010, le Québec⁶ comptait près de 4 millions de femmes, ce qui représente 50,4 % de la population totale. Selon la direction du Bureau municipal de la géomatique et de la statistique⁷, la région administrative 07 de l'Outaouais comptait alors 357 668 personnes sur un territoire de plus de 30 000 kilomètres carrés. Selon le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs⁸, plus de 80 % de ce territoire est constitué de forêts et moins de 4 % est consacré à l'agriculture.

Constituée de quatre MRC et de la ville de Gatineau, la région est située au sud-ouest de la province. Elle est bordée au nord-ouest par l'Abitibi-Témiscamingue, à l'est par les Laurentides et au sud par la rivière des Outaouais, qui agit comme frontière avec l'Ontario.

L'Outaouais a une économie à prédominance tertiaire.⁹ En milieu urbain, l'activité économique vient principalement de l'administration publique et des services. Il y a d'ailleurs près de 38 % de la main-d'œuvre québécoise qui se déplace quotidiennement vers l'Ontario. En milieu rural, l'économie repose sur l'exploitation et la transformation des ressources naturelles provenant majoritairement de la forêt, mais aussi de l'agriculture.

Carte de l'Outaouais



⁶ *Portrait des Québécoises en 8 temps*, 2011, pages 4 et 10.

⁷ Site Internet – MAMROT, 16 juin 2011.

⁸ Site Internet – MDDEP, 17 juin 2011.

⁹ Site Internet – Service Canada, 16 juin 2011.

En 2009, le revenu d'emploi moyen des travailleurs du Québec était de 33 623 \$.¹⁰ En Outaouais, sauf pour la MRC La Vallée-de-la-Gatineau, toutes les autres régions affichaient un revenu d'emploi moyen supérieur. On observait aussi une plus grande concentration de revenus d'emploi élevés dans la MRC Les Collines-de-l'Outaouais et la ville de Gatineau.

| | Revenu d'emploi moyen |
|-----------------------------|------------------------------|
| Les Collines-de-l'Outaouais | 53 038 \$ |
| Ville de Gatineau | 52 000 \$ |
| Papineau | 35 064 \$ |
| Pontiac | 33 859 \$ |
| La Vallée-de-la-Gatineau | 32 395 \$ |

Selon le Répertoire des municipalités du Québec¹¹, il y a plus de 1 000 municipalités québécoises. En Outaouais, on en dénote 73 au total. Le tableau qui suit précise la subdivision régionale.

| Municipalité et MRC | Subdivision régionale | | |
|-----------------------------|-----------------------|---------------------|-------------------------------|
| | Population | No. de municipalité | Superficie en km ² |
| Ville de Gatineau | 260 920 | 1 | 344,16 |
| Les Collines-de-l'Outaouais | 46 041 | 7 | 2 088,23 |
| La Vallée-de-la-Gatineau | 20 847 | 22 | 13 599,42 |
| Papineau | 22 337 | 24 | 2 961,47 |
| Pontiac | 14 335 | 19 | 13 848,26 |
| Hors MRC (Autochtones) | 1 570 | - | 175,49 |
| Total | 366 050 | 73 | 33 017,03 |

Selon l'édition 2010 du *Panorama des régions du Québec*¹², la MRC Les Collines-de-l'Outaouais et la ville de Gatineau ont un taux d'accroissement annuel moyen de leur population de 20,2 % et de 15,3% respectivement. Les taux des MRC de Pontiac et de La Vallée-de-la-Gatineau sont pour leur part négatifs, à -3,9 % et -3,6 % respectivement. À titre de comparaison, dans l'ensemble du Québec, la moyenne du taux d'accroissement annuel est de 8,5 %.

¹⁰ Site Internet – Institut de la statistique du Québec, 16 juin 2011.

¹¹ Site Internet – MAMROT, 16 juin 2011.

¹² Institut de la statistique du Québec, 2010, page 118.

LES ÉLUS ET LES ÉLUES EN OUTAOUAIS

PALIER NATIONAL

En 2011¹³, près du tiers (29,6 %) des députés de l'Assemblée nationale sont des femmes. En Outaouais, il y a cinq circonscriptions provinciales dont trois sont représentées par des femmes (Gatineau, Hull et Pontiac).

PALIER MUNICIPAL

En 2010, au Canada¹⁴, à peine 13,9 % des maires et 23 % des conseillers municipaux étaient des femmes. En comparaison, au Québec en 2009¹⁵, ces taux étaient de 16 % et de 29,3 % respectivement.

La même année, en Outaouais¹⁶, la représentation des mairesses chute à 9 % et celle des conseillères municipales est de 28,4 %.

PALIER SCOLAIRE

Il existe un réseau de 69 commissions scolaires au Québec, dont 9 sont de langue anglaise. Il y a aussi deux regroupements : la Fédération des commissions scolaires du Québec, qui chapeaute les 60 commissions scolaires francophones, et l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec, qui regroupe les 9 commissions scolaires anglophones.

En Outaouais, il y a quatre commissions scolaires francophones et une anglophone. En 2011¹⁷, dans l'ensemble des commissions scolaires du Québec, les femmes sont presque à parité avec les hommes puisqu'elles occupent 47,8 % des postes de commissaires scolaires et 45,1 % des postes à la présidence. Toutefois, en Outaouais¹⁸, le pourcentage des femmes siégeant comme commissaire scolaire chute à 33 % et le pourcentage de celles qui sont à la présidence n'est que de 20 %.

¹³ Site de l'Assemblée nationale du Québec, le 16 juin 2011.

¹⁴ FCM, 2010.

¹⁵ *Portrait des Québécoises en 8 temps*, 2011, page 18.

¹⁶ *Portrait statistique*, 2010, page 33.

¹⁷ *Portrait des Québécoises en 8 temps*, 2011, page 18.

¹⁸ Fédération des commissions scolaires du Québec, 2007.

PERTINENCE D'UNE TELLE ÉTUDE

Le 24 août 2010, un protocole d'entente¹⁹ a été signé entre la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) et l'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR). Conclu dans le cadre de *l'Entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de l'Outaouais* du Fonds de développement régional, ce protocole visait au départ à effectuer une étude de besoins des élues municipales de la région de l'Outaouais. Toutefois, le comité encadreur a élargi ce mandat aux commissaires scolaires et aux députées représentant la région de l'Assemblée nationale.

L'étude est réalisée en complémentarité avec le projet « Toujours plus en action pour plus d'inclusion et de participation », financé par le programme *À égalité pour décider* du Secrétariat à la condition féminine.

AGIR travaille depuis quelques années auprès des élues municipales en offrant diverses activités de formation et de réseautage, dont le colloque régional tenu le 23 janvier 2010, *Femmes et politique municipale - Ensemble pour avancer*, qui a connu un franc succès. Afin d'assurer un suivi à ses activités et de poursuivre ses efforts pour soutenir les élues municipales de l'Outaouais, AGIR souhaite connaître plus concrètement leurs besoins, mais également obtenir un profil des mairesses et des conseillères. Cette démarche a pour but de mieux prendre en compte leurs réalités et de mieux les soutenir dans leurs fonctions.

UNE PREMIÈRE

L'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR) considère que le développement régional et local est porteur d'une amélioration des conditions de vie des femmes. C'est un premier palier et un endroit privilégié pour que les femmes prennent part aux décisions qui concernent leurs vies et celles de leur famille. C'est pourquoi des efforts sont concentrés, depuis quelques années, sur les élections municipales. AGIR encourage et suscite l'intérêt des femmes à assumer cette responsabilité en offrant diverses activités de formation et de réseautage, dont le colloque régional tenu le 23 janvier 2010.

¹⁹ Protocole d'entente, 2010.

Plusieurs études ont déjà été réalisées sur les femmes et la politique. Les premières recherches d'importance ont été publiées dans les années 1970, lors de la Commission royale d'enquête sur la situation des femmes au Canada.²⁰ Dans la présente étude, nous ne pouvons faire état de tous les ouvrages faisant un portrait de la situation des différents paliers gouvernementaux. Nous notons d'ailleurs que la plupart de ces recherches touchent plus précisément les femmes parlementaires.

En ce qui a trait au milieu municipal québécois, nous n'avons recensé qu'un seul profil sur les femmes des petites municipalités de l'Estrie, au Québec.

Quant au milieu scolaire, nous avons recensé une seule étude²¹, qui dresse le portrait des commissaires francophones élus au Québec. Malheureusement, il n'existe rien de similaire pour les neuf commissions scolaires anglophones du Québec.

Notre recension n'a pu trouver non plus de portrait régional sur l'ensemble des élues d'une même région du Québec. Le profil que nous offrons aujourd'hui sur les élues de l'Outaouais demeure la seule étude décrivant la réalité des élues tant aux niveaux municipal, scolaire que provincial. C'est donc une première québécoise.

²⁰ *Dans tous les cantons*, 2008, page 12.

²¹ Fédération des commissions scolaires du Québec, 2007.

CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre décrit les divers éléments de la méthodologie utilisée pour la présente étude. On y explique la durée, les méthodes de recherche et les limites de l'étude, ainsi que le taux de réponse obtenu de la part des élues de l'Outaouais.

TERRITOIRE ET ÉCHANTILLONNAGE

Notre étude porte sur l'ensemble de la région administrative de l'Outaouais telle que délimitée par le gouvernement du Québec. Ce territoire regroupe :

- la MRC La Vallée-de-la-Gatineau;
- la MRC Les Collines-de-l'Outaouais;
- la MRC Papineau;
- la MRC Pontiac; et
- la ville de Gatineau.

L'étude concerne également l'ensemble des femmes élues en Outaouais, en 2011. Elle touche les élues municipales de l'ensemble des MRC et de la ville de Gatineau, ainsi que les commissaires scolaires élues²² des cinq commissions scolaires suivantes :

- Les Draveurs;
- Hauts-Bois-de-l'Outaouais;
- Portage-de-l'Outaouais;
- Au-Cœur-des-Vallées; et
- *Western Quebec School Board*.²³

Il y a un total de 155 femmes élues dans la région de l'Outaouais. En plus des trois députées représentant la région à l'Assemblée nationale, 29 femmes siègent à titre de commissaire

²² Les commissaires-parents sont exclues de cette étude car elles ne sont pas sujettes au suffrage populaire.

²³ Seules les commissaires scolaires élues du territoire administratif de l'Outaouais ont été rejointes. Les commissaires élues de la région abitibienne ont été exclues de l'échantillonnage.

élue au sein des commissions scolaires et 123 sont élues au niveau municipal, à titre de conseillère, de mairesse ou de préfète.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Notre étude poursuit trois objectifs :

- dresser le profil de l'ensemble des élues de l'Outaouais aux niveaux municipal, scolaire et provincial;
- inventorier les besoins des élues de l'Outaouais; et
- déterminer des pistes d'action pour mieux appuyer les élues de l'Outaouais.

PÉRIODE COUVERTE PAR L'ÉTUDE

Notre étude a débuté en novembre 2010 et s'est terminée le 29 août, avec la présentation des résultats au conseil d'administration de la CRÉO. La collecte de données permettant de dresser le portrait des élues s'est déroulée du 10 janvier au 8 juin 2011. Sont exclues de l'étude les élues des élections fédérales survenues le 2 mai 2011.²⁴

MÉTHODES DE RECHERCHE

Les données et les renseignements contenus dans notre étude ont été colligés en s'appuyant sur trois méthodes de recherche distinctes et complémentaires, à savoir :

- une recherche documentaire;
- un questionnaire à l'intention des élues; et
- une tournée régionale auprès des élues.

COMITÉ ENCADREUR

Ce comité est composé de deux représentantes d'AGIR, M^{mes} Hamida Melouane et Blanche Roy, d'une représentante de la CRÉO, M^{me} Frédérique Delisle, d'une représentante du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M^{me} Johanne

²⁴ Lors des élections fédérales du 2 mai 2011, deux femmes ont été élues à la Chambre des communes pour représenter les comtés de Hull-Aylmer et de Gatineau.

Desforges, ainsi que d'une membre du Réseau des femmes élues de l'Outaouais, M^{me} Jacqueline Lambert-Madore. De plus, M^{mes} Mireille Gagnon et Catherine Lamarche, respectivement du Conseil du statut de la femme et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, ont aidé à établir les paramètres de l'étude.

Le comité encadreur a dû tenir plusieurs rencontres, notamment pour les raisons suivantes :

- fixer le calendrier des rencontres du comité et préciser les thèmes à aborder dans l'étude des besoins;
- valider le questionnaire électronique et l'invitation adressée aux élues;
- relancer les élues durant la collecte de données;
- présenter le portrait (rapport préliminaire) des élues municipales du territoire de l'Outaouais; et
- valider le cheminement critique des rencontres pour la tournée régionale.

De plus, certaines membres du comité ont participé aux multiples suivis effectués auprès des élues afin d'augmenter le taux de réponses.

RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Une recension des recherches et des articles traitant de la situation des élues en Outaouais et au Québec a été entamée dès le début du processus.

Les premiers renseignements compilés ont servi de point d'ancrage pour l'élaboration du questionnaire destiné aux élues. Ils seront réutilisés dans le rapport final comme point de comparaison pour mieux situer la réalité des élues en Outaouais.

COLLECTE DE DONNÉES

Un questionnaire destiné aux élues a été conçu aux fins de la présente étude. Il comptait 33 questions.²⁵ En plus de fournir des données sur le profil sociodémographique des élues, celui-ci touchait cinq thèmes :

- les réalités de la fonction;

²⁵ Voir annexe 1 pour consulter les questionnaires français et anglais.

- les expériences antérieures;
- les intentions face à la prochaine campagne électorale;
- le profil des compétences; et
- les besoins exprimés en matière de soutien ou de formation.

Le questionnaire a fait l'objet d'un test préliminaire auprès de quatre élues avant d'être distribué à l'ensemble des élues. Ce prétest a permis de valider le libellé des questions et des choix de réponses, de même que d'estimer le temps requis pour répondre au questionnaire.

Le questionnaire était disponible en français et en anglais. Quatre façons d'y répondre ont été mises à la disposition des répondantes, à savoir :

- directement en ligne sur Internet;
- par entrevue, en communiquant avec la chercheure;
- en retournant le questionnaire rempli par courriel; ou
- en retournant le questionnaire rempli par télécopieur.

La collecte de données auprès des élues devait avoir lieu du 10 janvier au 4 février 2011. Elle a été prolongée une première fois, jusqu'au 28 février 2011. À cette date, le taux de réponses n'avait atteint que les 30 % (46 répondantes sur 155 élues). Devant ce constat, moult suivis ont été orchestrés, dont plusieurs effectués par certaines membres du comité encadreur. Celui-ci a reçu plusieurs bilans (12 au total) sur l'évolution du taux de réponses et a été informé des démarches de suivi effectuées par la chercheure ou par certaines membres du comité. Après toutes ces démarches, le taux de réponses a atteint les 49 %, le 4 mai dernier. Une ultime tentative a été effectuée pour augmenter le taux de réponse provenant de la MRC Pontiac (établi à 28 %). Trois municipalités ont été ciblées. Une seule s'est engagée à distribuer et à recueillir les questionnaires auprès de ses élues, le 8 juin, lors de la rencontre du conseil. Toutefois, cette dernière tentative n'a pas porté fruit.

TOURNÉE RÉGIONALE

Une tournée régionale a eu lieu du 15 au 17 août 2011 afin de présenter les résultats de l'étude à l'ensemble des élues. La tournée a permis, d'une part, de présenter et de valider les résultats de l'étude auprès des élues et, d'autre part, d'établir des pistes de solution

permettant de mieux les appuyer dans leurs fonctions. De plus, la tenue de cette tournée visait à ajouter des données qualitatives par la bonification des résultats obtenus auprès des élues.

LIMITES MÉTHODOLOGIQUES

La limite méthodologique la plus importante de notre étude, et celle qui a affecté le plus le taux de réponse, demeure le manque d'accès direct aux élues municipales. En effet, les coordonnées que nous avons obtenues par le répertoire du Réseau des femmes élues de l'Outaouais²⁶ ne donnaient souvent que l'adresse de la municipalité. Comme nous n'avions pas d'accès direct aux élues, nous avons communiqué avec les municipalités afin d'obtenir leurs coordonnées personnelles. Dans la majorité des cas, les administrations municipales ont refusé de nous fournir ces informations. Elles nous ont plutôt demandé d'envoyer l'invitation à l'administration qui, elle, se chargerait de la relayer aux élues.

Une autre limite méthodologique a concerné la collecte de données, les élues pouvant utiliser quatre façons différentes de remplir le questionnaire. Les répondantes sur Internet et celles qui ont eu une entrevue avec la chercheuse ont répondu à toutes les questions, tandis que celles qui ont utilisé les autres méthodes n'ont pas répondu à certaines questions. De plus, il a été nécessaire de corriger 27 questionnaires sur la base de données avant de procéder à la compilation et à l'analyse des données.

Une autre importante limite méthodologique a été le taux de participation des élues à la tournée régionale. En raison d'impératifs administratifs, cette dernière a dû avoir lieu à la mi-août, donc en pleine période estivale. Malgré les efforts de recrutement et des rappels, il y a eu seulement 26 élues présentes, dont 2 du milieu scolaire. La trop faible participation des élues scolaires à la tournée n'a donc pas permis de valider les résultats de l'étude ni de préciser adéquatement leurs besoins d'appui et de formation.

Les données de notre étude dresse un portrait des répondantes de l'étude, mais pas nécessairement de l'ensemble des élues de l'Outaouais.

²⁶ www.femmeselues.ca/fr/repertoire, 12 décembre. 2010.

TAUX DE RÉPONSE

Au total, 52 % des élues ont répondu au questionnaire (81 questionnaires remplis sur un total possible de 155 élues). Toutefois, cinq des questionnaires reçus ont été rejetés : trois parce qu'ils avaient été répondus par des commissaires-parents au lieu de commissaires élues par la population et deux autres parce qu'ils n'avaient été remplis qu'à moitié par des élues municipales de la MRC Pontiac. Mentionnons par ailleurs qu'une répondante d'une commission scolaire n'a pas répondu à la section sur l'identification (nom et coordonnées). Son questionnaire a toutefois été retenu et compilé pour les fins de notre étude.

En comptant les 76 questionnaires valides, cela signifie qu'un total de 49 % des élues en Outaouais ont participé à notre étude. Le tableau 1 indique la répartition des répondantes selon leur fonction d'élue :

TABLEAU 1 – RÉPARTITION DES RÉPONDANTES

| COMMISSIONS SCOLAIRES | | | | MUNICIPALITÉ ET MRC | | | |
|------------------------------|-----------------|-----------|-------------|---------------------------------|------------|-----------|-------------|
| | N ²⁷ | R | % | | N | R | % |
| Les Draveurs | 6 | 3 | 50 | Ville de Gatineau | 5 | 4 | 80 |
| Hauts-Bois-de-l'Outaouais | 8 | 5 | 62 | MRC Papineau | 36 | 17 | 47 |
| Portage-de-l'Outaouais | 7 | 5 | 71 | MRC Pontiac | 43 | 11 | 26 |
| Au-Cœur-des-Vallées | 2 | 1 | 50 | MRC Les-Collines-de-l'Outaouais | 8 | 7 | 88 |
| <i>Western Quebec</i> | 6 | 5 | 83 | MRC La-Vallée-de-la-Gatineau | 31 | 16 | 52 |
| TOTAL | 29 | 19 | 66 % | TOTAL | 123 | 55 | 45 % |
| DÉPUTÉES PROVINCIALES | 3 | 2 | 67 % | | | | |

Les 76 questionnaires valides ont été reçus de la manière suivante :

- 38 (50 %) ont été remplis directement sur Internet;
- 18 (24 %) ont été complétés et envoyés par courriel;
- 11 (14 %) ont été expédiés par télécopieur;
- 7 (9 %) ont été envoyés par la poste ; et
- 2 (3 %) ont été remplis par entrevue.

²⁷ Légende : N = nombre de femmes élues ; R = nombre de répondantes ; % = pourcentage de réponse.

LANGUE DE RÉPONSE

Soixante-quinze (75) % des élues ont répondu au questionnaire français. Toutes les commissaires provenant de la *Western Quebec School Board* ont répondu au questionnaire anglais, ainsi que 25 % (14) des élues municipales.

PROVENANCE DES RÉPONDANTES

Les répondantes proviennent de 40 des 57 municipalités de la région.²⁸ Treize (13) résident à Gatineau, tandis que 3 n'ont pas nommé leur lieu de résidence. Le tableau 2 détaille le nombre de répondantes²⁹ par municipalité (à l'exception de la ville de Gatineau), selon les différents territoires de la région de l'Outaouais.

TABLEAU 2 – PROVENANCE DES RÉPONDANTES

| La-Vallée-de-la-Gatineau (18) | Les-Collines-de-l'Outaouais (11) | Papineau (17) | Pontiac (14) |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Aumond (2) Blue Sea (1) Bouchette (1) Denholm (2) Grand-Remous (3) Lac Sainte-Marie (1) Low (3) Maniwaki (3) Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (2) | Cantley (1) Chelsea (4) La Pêche (3) L'Ange-Gardien (1) Pontiac (2) | Bowman (1) Chénéville (1) Duhamel (1) Fassett (1) Lac-des-Plages (3) Lochaber-Ouest (1) Mayo (1) Montebello (1) Namur (1) N-D-de-Bonsecours (1) Plaisance (2) St-André-Avellin (1) St-Émile-de-Suffolk (1) Val-des-Bois (1) | Allen-et-Cawood (1) Bristol (1) Bryson (1) Cambell's Bay (2) Lichfield (1) Mansfield-et-Pontifract (1) Otter Lake (1) Shawville (2) Sheenboro (1) Thorne (2) Waltham (1) |
| 9 municipalités | 5 municipalités | 14 municipalités | 11 municipalités |

²⁸ Nombre de municipalités où des femmes siègent au conseil municipal.

²⁹ Comprend l'ensemble des répondantes tant des milieux scolaire et municipal que de la députation provinciale.

CHAPITRE 3 : RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Dans ce chapitre, nous déclinons les données brutes que nous avons compilées d'après les réponses obtenues par le biais du questionnaire envoyé aux élues de l'Outaouais. Soulignons que ces données sont présentées sans interprétation de notre part.

Dans les pages qui suivent, nous présentons d'abord les thèmes abordés par le questionnaire, puis les réponses colligées. Nous exposons les données de manière globale en offrant un portrait de l'ensemble des répondantes. Lorsque la chose est pertinente, nous soulignons les nuances à faire dans le cas des élues municipales ou des élues scolaires. Compte tenu du nombre restreint de réponses dans la catégorie des députées provinciales, aucune donnée spécifique ne sera présentée afin de préserver l'anonymat des répondantes.

PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Nous avons demandé aux élues de la région de nous fournir des informations sur leur situation personnelle. Des questions leur ont été posées sur leur âge, leur situation matrimoniale, leur communauté culturelle d'appartenance, leur niveau de revenu, etc. Les pages qui suivent dressent donc un portrait sociodémographique de ces élues.

ÂGE

La moitié (54 %) des répondantes sont âgées entre 45 et 55 ans, tandis que 30 % ont de 60 à 64 ans et 14 % ont plus de 65 ans.

La grande majorité des élues municipales (72 %) ont 50 ans ou plus, et 37 % d'entre elles ont plus de 60 ans. Il est à noter qu'une seule répondante du niveau municipal a moins de 29 ans.

Au niveau scolaire, plus de la moitié des élues (56 %) ont entre 50 et 59 ans. Aucune des répondantes du milieu municipal n'a moins de 40 ans.

TABLEAU 3 – GROUPE D'ÂGE

| | Municipal | Scolaire | Total |
|----------------|-----------|----------|-------|
| 18 à 24 ans | 0 | 0 | 0 |
| 25 à 29 ans | 1 | 0 | 1 |
| 35 à 39 ans | 1 | 0 | 1 |
| 40 à 44 ans | 6 | 3 | 9 |
| 45 à 49 ans | 7 | 3 | 10 |
| 50 à 54 ans | 10 | 6 | 16 |
| 55 à 59 ans | 9 | 4 | 13 |
| 60 à 64 ans | 11 | 1 | 12 |
| 65 ans ou plus | 9 | 1 | 10 |

LANGUE OFFICIELLE

Dans quelle langue officielle les élues de l'Outaouais préfèrent-elles communiquer ? Elles préfèrent le français dans 72 % des cas.

Nous avons séparé les données entre les municipalités et les commissions scolaires. Ces dernières étant divisées selon des critères linguistiques, nous avons dû tenir compte du fait que les élues des quatre commissions scolaires francophones préfèrent communiquer en français dans 92 % des cas, tandis que les élues de la *Western Quebec School Board* préfèrent l'anglais à 100 %. Les élues municipales de la MRC Pontiac préfèrent quant à elles l'anglais dans 63 % des cas.

CITOYENNETÉ

L'appartenance culturelle des élues est canadienne pour 95 % d'entre elles. Deux élues municipales sont issues des Premières Nations, une est d'origine haïtienne et une autre d'origine anglaise.

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Dans l'ensemble, les élues ont un niveau de scolarité varié. Quarante-deux (42) % ont poursuivi leur scolarité jusqu'au niveau universitaire, tandis que 29 % détiennent un certificat de niveau collégial ou un diplôme auprès d'un centre de formation professionnelle. Plus du quart (26 %) ont un diplôme d'études secondaires.

Plus de la moitié (55 %) des élues scolaires ont obtenu un diplôme ou un certificat d'études universitaires et un peu plus du tiers (36 %) détiennent un certificat ou un diplôme de niveau collégial (incluant une école professionnelle). Seize (16) % possèdent un diplôme d'études secondaires.

Quant aux élues municipales, plus du tiers (38 %) ont atteint le certificat ou le diplôme de niveau universitaire et plus du quart (27 %) détiennent un certificat de niveau collégial. Près du tiers (31 %) ont un diplôme d'études secondaires.

Le niveau de scolarité le plus élevé détenu par les répondantes est la maîtrise.³⁰ Une élue municipale n'a pas terminé sa 8^e année (2^e année du secondaire).

Plus du tiers (36 %) des élues n'ont pas donné d'information sur leur domaine d'études. Quant elles l'ont fait, elles ont surtout évoqué l'administration publique, les communications ou l'éducation.

SITUATION MATRIMONIALE

Les élues de la région vivent à 68 % en union libre, avec des enfants. Huit (8) % d'entre elles sont cheffes de familles monoparentales. Le quart (24 %) des répondantes n'ont pas d'enfants et aucune des répondantes n'a d'enfant d'âge préscolaire.

La très grande majorité des enfants sont âgées de 18 ans et plus dont la plupart ont déjà quitté la maison.

La très grande majorité (92 %) n'ont pas d'autres personnes à charge.

³⁰ Deux élues scolaires et six élues municipales.

AUTRE OCCUPATION

Un peu plus du tiers des répondantes (36 %) n'ont pas indiqué si elles avaient une autre occupation que leur fonction d'élue.³¹ Parmi les répondantes ayant un emploi rémunéré, 45 % ont un travail à temps plein.

REVENUS

Nous avons demandé aux répondantes trois éléments liés au revenu³² :

- le revenu personnel brut, à l'exclusion de leur rémunération reçue à titre d'élue;
- la rémunération totale reçue³³ à titre d'élue; et
- le revenu brut de leur conjoint ou conjointe.

Revenu personnel annuel

Près du quart (23 %) des élues ont préféré ne pas répondre à cette question.

Au niveau municipal, 15 % des répondantes ne reçoivent aucun autre revenu d'emploi, mais 79 % ont un revenu personnel de moins de 40 000 \$. Au niveau scolaire, les élues ont un revenu de plus de 40 000 \$ dans 70 % des cas.

Rémunération annuelle reçue à titre d'élue

Elles sont 20 % à ne pas nous avoir transmis le revenu qu'elles reçoivent dans l'exercice de leurs fonctions.

Plus de la moitié des répondantes (52 %) du milieu municipal reçoivent entre 1 500 \$ et 4 999 \$ pour l'exercice de leurs fonctions. En milieu scolaire, 65 % des répondantes reçoivent entre 5 000 \$ et 9 999 \$.

Revenu annuel du conjoint ou de la conjointe

Le tiers (33 %) des répondantes n'ont pas répondu à cette question. Parmi celles qui l'ont fait, 13 % disent ne pas avoir de conjoint ou conjointe. Chez les répondantes municipales,

³¹ Les députées provinciales sont exclues.

³² L'année de référence était 2009.

³³ Ce qui inclut le salaire de fonction imposable, l'allocation non imposable pour dépenses ainsi que la prime de participation aux réunions.

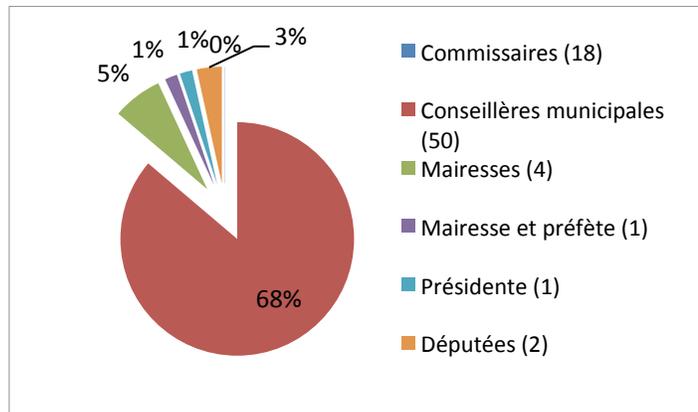
plus de la moitié (54 %) ont indiqué que ce revenu est de 40 000 \$ ou plus. Dans le cas des répondantes scolaires, 69 % ont indiqué un tel niveau de revenu pour leur conjoint ou conjointe.

RÉALITÉS DE LA FONCTION

POSTE OCCUPÉ

Le questionnaire demandait quelle était la fonction occupée à titre d'élue au sein de la municipalité, de la commission scolaire ou de l'Assemblée nationale. On voit d'après le tableau 4 qu'une seule répondante est à la fois mairesse et préfète de sa MRC et qu'une autre est présidente du comité exécutif de sa commission scolaire.

TABLEAU 4 – FONCTION OCCUPÉE



DOSSIERS

Nous avons demandé aux élues municipales et aux commissaires³⁴ sur quels dossiers elles étaient en train de travailler en leur proposant un choix de réponse. Les membres de l'Assemblée nationale ont, quant à elles, été invitées à décrire leurs dossiers actifs.

Les élues municipales travaillent davantage sur certains dossiers³⁵ tels que :

- l'agriculture (23 mentions);
- les travaux publics et le transport (22);
- l'habitation (21);
- les infrastructures, la sécurité publique et les services d'incendie (20);
- le développement économique (18); et
- la gestion des ressources humaines (17).

³⁴ Le choix de dossiers proposés provient de l'analyse des sites Internet des commissions scolaires et de certaines municipalités de la région.

³⁵ Le détail des dossiers travaillés par les élues se trouve à l'annexe 3.

Les dossiers les moins travaillés par les répondantes municipales sont ceux de l'urbanisme/le zonage (2), et des finances (5).

Les répondantes du milieu scolaire quant à elles travaillent principalement sur les dossiers suivants :

- les ressources éducatives pour les jeunes (10);
- les ressources humaines et les finances (9); et
- la gouvernance et l'éthique (8).

Les dossiers les moins travaillés par les élues scolaires sont la technologie de l'information (3), la vérification (4) et le transport (5).

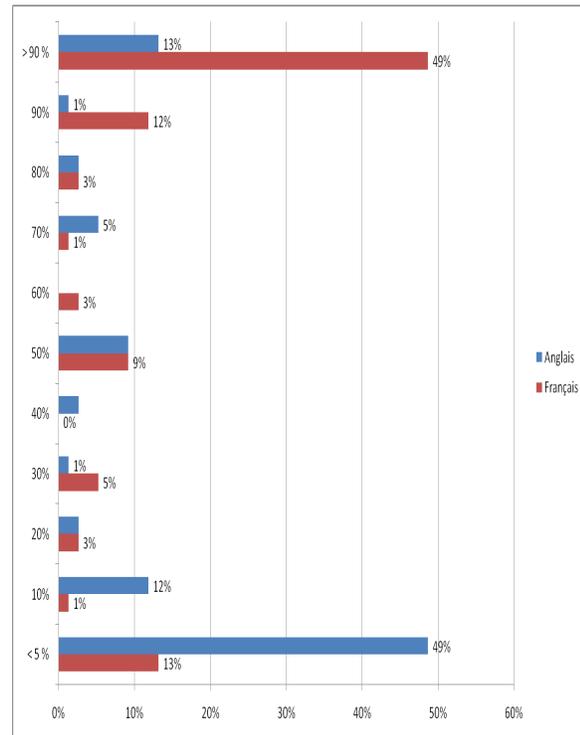
Les députées provinciales de la région de l'Outaouais sont membres de différentes commissions parlementaires. Une de nos députées est adjointe parlementaire du Premier ministre et l'autre est adjointe parlementaire de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie.

LANGUE DE TRAVAIL

Nous avons questionné les élues sur la proportion relative des deux langues officielles qu'elles utilisent dans leur fonction. De manière générale, 60 % des élues utilisent le français 90 % du temps lorsqu'elles exercent leur fonction.

Le dixième des élues environ (11 %) utilisent exclusivement l'anglais dans leur fonction. Par contre, près de la moitié (49 %) utilisent cette langue moins de 5 % du temps. Dans le graphique de la page suivante, on constate que plus de 61 % des répondantes utilisent l'anglais moins de 25 % du temps, que 11 % l'utilisent entre 30 % et 50 % du temps et que 17 % le font plus de 70 % du temps.

TABLEAU 5 – LANGUE D'USAGE



Les élues municipales qui utilisent l'anglais de façon majoritaire (54 % du temps) sont celles de la MRC Pontiac. Les élues scolaires utilisant l'anglais proviennent de la *Western Quebec School Board*. Elles l'utilisent dans au moins 80 % du temps.

TEMPS CONSACRÉ À LA FONCTION D'ÉLUE

Nous avons demandé aux répondantes de nous indiquer le nombre d'heures qu'elles consacraient à leur fonction et ce, à l'exclusion des heures passées en réunion au conseil municipal, scolaire, de la MRC ou de l'Assemblée nationale.

La moyenne d'heures consacrées par l'ensemble des répondantes³⁶ à leur fonction, à l'extérieur des rencontres du conseil, est de 25,05 par semaine. Les conseillères municipales environ 12 heures (11,22), et les mairesses en moyenne plus de 20 heures (23,75) en raison de leur charge de travail. En ce qui a trait aux commissaires, elles consacrent une moyenne de 4,55 heures à leur fonction d'élue.

Lorsqu'on analyse séparément les données entre les conseillères des municipalités des MRC et celles de la ville de Gatineau, on observe que les conseillères des MRC font en moyenne 9 heures par semaine tandis que les conseillères de Gatineau cumulent 41 heures par semaine en moyenne.

³⁶ Ces données excluent les heures travaillées par les députées provinciales.

HEURE DE RENCONTRE

Quatre choix de réponses ont été proposés aux élues pour la description des heures habituelles des rencontres des comités où elles siègent. De plus, nous avons voulu savoir si les heures où se tiennent les rencontres facilitaient leur participation.

| <i>Heure de rencontre</i> | <i>N</i> | <i>%</i> | En observant, les données ci-contre, on note que 74 % des répondantes ont habituellement leur rencontre de comité en semaine après 17 h, durant la soirée. |
|---------------------------|----------|----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Après 19 h | 60 | 52 | |
| Entre 17 h et 19h | 26 | 22 | |
| Entre 9 h et 17 h | 22 | 19 | |
| Fin de semaine | 8 | 7 | |
| Réponses reçues | 116 | | |

Elles indiquent à 87 % que l'heure à laquelle les rencontres ont lieu facilite leur participation.

APPUI

Dans cette section du questionnaire, nous avons voulu savoir si les élues avaient accès à certains avantages ou appuis pour exécuter leur travail d'élue, à un budget pour leurs frais de déplacement, ou encore à une ou un mentor.

Parmi les répondantes, 83 % disent n'avoir aucun accès à des avantages financiers ou autres. Quant à celles qui répondent de façon affirmative, elles décrivent leurs avantages comme étant l'allocation non imposable accordée pour les dépenses liées à leur fonction, à la formation ou à la participation à des congrès ou à des colloques.

Dans le cadre de leur fonction, les élues reçoivent des remboursements pour leurs frais de déplacement dans 63 % des cas. Ce montant est en moyenne de 594 \$ par année. Il y a une forte variation dans les remboursements, qui va de 10 \$ à 2 390 \$.

Quinze (15) % des répondantes indiquent avoir un mentor. Quarante (40) %, soit 25 élues, n'ayant actuellement pas de mentor souhaiteraient pouvoir bénéficier d'un tel appui.

Nous avons demandé aux élues de qui elles recevaient leurs appuis. Plus de 152 réponses ont été recueillies à ce sujet.

TABLEAU 6 – APPUIS REÇUS

| | Municipal | | Scolaire | | Total | |
|----------------|-----------|----|----------|----|-------|----|
| | N | % | N | % | N | % |
| Collègues | 39 | 33 | 11 | 32 | 49 | 33 |
| Famille | 18 | 15 | 7 | 21 | 25 | 26 |
| Conjoint-e | 30 | 25 | 5 | 15 | 35 | 23 |
| Fonctionnaires | 19 | 16 | 7 | 24 | 25 | 18 |
| Autres appuis | 10 | 8 | 3 | 6 | 15 | 8 |
| Aucun appui | 2 | 2 | 1 | 3 | 3 | 2 |

Ainsi, plus du tiers (33 %) des élues municipales et scolaires indiquent qu'elles reçoivent du soutien de la part de leurs collègues du conseil.

Les autres types d'appui reçus proviennent d'ex-conseillers, de conseillers d'autres municipalités ou conseils, de citoyens ou d'amis.

EXPÉRIENCES ANTÉRIEURES

DERNIÈRE CAMPAGNE ÉLECTORALE

Nous avons voulu explorer les tendances vécues par les élues de l'Outaouais lors de leur dernière campagne électorale. Entre autres, nous voulions savoir si elles avaient eu des opposantes ou opposants lors de l'élection, le nombre de tentatives qu'elles avaient dû faire avant d'être élue et le nombre de mandats effectués jusqu'à maintenant. Aussi, on nous a informées de certains détails au sujet de leur budget, de leur équipe et des stratégies qu'elles ont utilisées durant la dernière campagne électorale.

La moitié (51 %) des répondantes ont été élues par acclamation. Celles qui ont fait face à une opposition lors de la dernière campagne électorale ont eu un ou plusieurs hommes comme opposants, dans 86 % des cas. Au niveau municipal, parmi les répondantes qui ont eu une opposition lors des dernières élections, 90 % d'entre elles ont eu uniquement des opposants masculins. Seules deux candidates ont eu une autre femme comme opposante, et une candidate a eu deux femmes et deux hommes comme opposants. Au sein des commissions scolaires, les candidates ont été élues par acclamation dans une proportion de 74 %. Pour celles qui ont eu des opposants, deux ont eu un homme, tandis que trois candidates ont eu une femme.

Globalement, les répondantes ont été élues lors d'une première élection, dans 38 % des cas. Au niveau municipal, ce taux baisse à 31 % et, au niveau scolaire, il grimpe à 53 %. Un fort pourcentage des élues municipales (62 %) ont eu besoin d'une deuxième tentative pour en arriver à siéger à leur conseil municipal.

Soixante-dix-sept (77 %) des répondantes n'avaient pas d'équipe pour les appuyer lors de leur dernière campagne électorale. Dans le cas de celles qui ont eu une équipe³⁷, celle-ci était très petite et comptait moins de 8 personnes. En examinant, les tableaux 7 et 8, on remarque que les stratégies de campagne les plus utilisées sont le porte-à-porte, les dépliants et les appels téléphoniques. Aussi, plus de la moitié d'entre elles n'ont utilisé que 2 stratégies durant leur dernière campagne électorale.

TABLEAU 7 – TYPES DE STRATÉGIES UTILISÉES

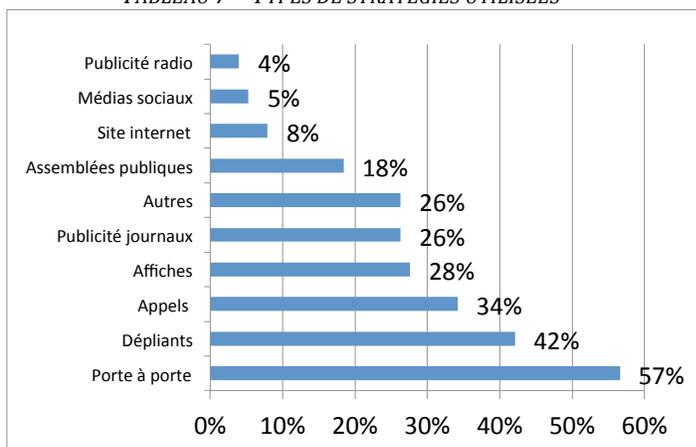
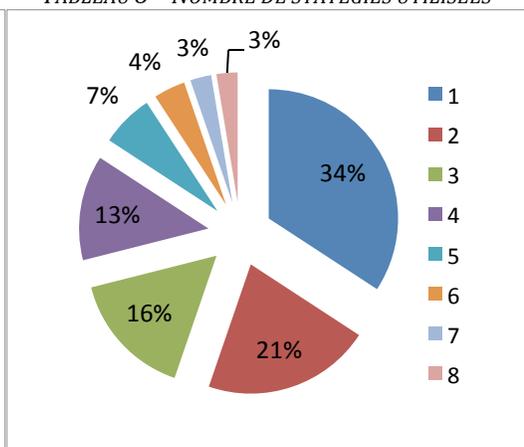


TABLEAU 8 – NOMBRE DE STRATÉGIES UTILISÉES



En ce qui a trait aux budgets de campagne, nous avons exclu les données relatives aux députées provinciales. Ces dernières doivent en effet utiliser des stratégies et faire face à des incontournables qui sont incomparables avec les deux autres paliers de gouvernement. Plus de la moitié (51 %) des répondantes n'ont utilisé aucun budget pour leur dernière campagne électorale. Les répondantes du milieu municipal ont dépensé une moyenne de 639 \$³⁸, bien que celles de la ville de Gatineau aient dépensé en moyenne 4 500 \$. Les répondantes au niveau scolaire dépensent, quant à elles, une moyenne de 646 \$.³⁹ L'éventail

³⁷ Les députées provinciales sont exclues de ces données.

³⁸ En excluant les candidates qui n'avaient aucun budget de campagne.

³⁹ En excluant la candidate qui avait un budget de campagne de 3 000 \$ et les sans réponses.

du budget va de 0 \$ à 6 000 \$ au niveau municipal, tandis qu'il se situe entre 0 \$ et 3 000 \$ au niveau scolaire.

PROCHAINE CAMPAGNE ÉLECTORALE

Nous voulions connaître les intentions des élues quant aux prochaines élections. Avaient-elles l'intention de briguer ou non les prochains suffrages? Plus du tiers (34 %) ont déjà pris leur décision de se présenter aux prochaines élections et près de la moitié (49 %) se porteront peut-être candidate. Lorsqu'on examine le tableau 9, on note une diminution du taux pour les répondantes scolaires qui souhaitent à nouveau poser leur candidature (26 %), mais une augmentation (58 %) dans le cas de celles qui sont en questionnement.

TABLEAU 9 – INTENTIONS

| | | N |
|-------------------|-----------|----|
| Élues scolaires | Non | 3 |
| | Oui | 5 |
| | Peut-être | 11 |
| Sous-total | | 19 |
| Élues municipales | Non | 10 |
| | Oui | 19 |
| | Peut-être | 26 |
| Sous-total | | 55 |
| Députées | Oui | 2 |
| Sous-total | | 2 |
| Total | | 76 |

Deux principaux facteurs sont évoqués par les répondantes pour se représenter : la disponibilité et la santé. Les deux autres facteurs importants sont la préparation de la relève en vue d'une retraite, ainsi que l'amélioration de la vie des citoyennes et citoyens.

PROFIL DE COMPÉTENCES

Une section du questionnaire abordait les connaissances, les compétences et les habiletés requises⁴⁰ pour exercer une fonction d'élue. Une liste de 26 connaissances et compétences et de 8 comportements était suggérée aux élues, avec un choix à faire sur une échelle de 5 valeurs allant de très difficile à très facile.

Le tableau 10 à la page suivante décrit en détail la perception qu'ont les élues de leur niveau de maîtrise des diverses compétences. On constate que, globalement, elles évaluent

⁴⁰ La liste des connaissances, des compétences et des habiletés a été constituée à partir de l'analyse des formations offertes par l'Union des municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités, ainsi que des évaluations du dernier colloque régional « Femmes et politique municipale », tenu en janvier 2010.

positivement leur niveau de compétences et de connaissances pour l'exercice de leur fonction. Soixante-six (66 %) d'entre elles jugent plutôt facile ou très facile d'atteindre l'ensemble des 34 compétences et habiletés listées sur le questionnaire. Ce pourcentage s'élève à 77 % lorsqu'on leur demande d'évaluer leurs comportements. Dans le cas des élues scolaires, le résultat grimpe à 86 %.

Soulignons que les compétences et les connaissances qu'elles jugent moins maîtriser sont en majorité liées aux communications car elles cotent comme étant très difficile ou plutôt difficile leur participation à des entrevues à la télévision et à la radio et l'utilisation des médias sociaux, remporte la palme de cette catégorie. De plus, elles indiquent avoir une certaine difficulté avec les questions d'ordre juridique et la maîtrise des lois qui les concernent.

Ce sont les répondantes municipales qui ont des difficultés à assurer un équilibre entre leur vie personnelle, professionnelle et politique. Soixante-quinze pourcent (75 %) d'entre elles sont en union et ont entre un et trois enfants. Âgées entre 45 et 59 ans, elles proviennent majoritairement (69 %) de la MRC Papineau.

BESOINS EXPRIMÉS

Nous avons demandé aux élues si elles avaient besoin d'appui ou de formation au cours des prochaines années afin de les soutenir dans leur fonction. Nous leur avons demandé trois priorités d'appui. Près du quart des répondantes n'ont pas donné de premier choix (24 %) ni de deuxième choix (23 %), alors que 34 % n'ont pas mentionné de troisième choix.

Pour l'ensemble des répondantes, la priorité en terme d'appui demeure les communications avec les médias et le public, avec 34 % comme premier choix prioritaire. La formation juridique arrive au deuxième choix de la première priorité et au premier choix de la deuxième priorité. Notons également que la capacité de négociation et la gestion des conflits obtient le troisième rang des priorités d'appui (en troisième position pour les première et troisième priorités et en deuxième position pour la deuxième priorité).

De plus, nous avons souhaité savoir si elles avaient déjà suivi des formations offertes par AGIR. Soixante-sept (67) % d'entre elles ont répondu par la négative. Par contre, 28 % d'entre elles ont pris part au Colloque régional « Femmes et politique municipale » de janvier 2010.

| TABLEAU 10 – PROFIL DES COMPÉTENCES | | (-) 1 | 2 | 3 | 4 | 5 (+) | Dépend des circonstances | SR |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|------------------|-------------|---------------|-------------|--------------------------|----|
| | | Très difficile | Plutôt difficile | Moyennement | Plutôt facile | Très facile | | |
| a) Connaissances et compétences | a. Maîtriser les compétences et les responsabilités (gouvernance) liées à votre fonction | 1 | 0 | 19 | 34 | 19 | 1 | 0 |
| | b. Maîtriser les lois qui gouvernent votre juridiction (municipale / provinciale / scolaire) | 0 | 6 | 32 | 27 | 7 | 2 | 0 |
| | c. Comprendre les rôles et responsabilités des principaux fonctionnaires | 0 | 0 | 19 | 33 | 22 | 0 | 0 |
| | d. Connaître les instances et interlocuteurs clés | 0 | 4 | 28 | 26 | 14 | 1 | 1 |
| | e. Maîtriser les questions d'ordre budgétaire | 1 | 5 | 25 | 30 | 12 | 0 | 1 |
| | f. Maîtriser les questions d'ordre juridique | 1 | 10 | 26 | 22 | 9 | 4 | 2 |
| | g. Maîtriser les différents dossiers | 0 | 1 | 17 | 39 | 11 | 5 | 1 |
| | h. Documenter un dossier | 0 | 2 | 16 | 38 | 11 | 4 | 3 |
| | i. Participer à des débats | 1 | 3 | 9 | 33 | 23 | 3 | 2 |
| | j. Agir comme modératrice dans une assemblée publique houleuse | 2 | 6 | 28 | 22 | 10 | 4 | 2 |
| | k. Préparer un argumentaire solide | 0 | 3 | 25 | 30 | 12 | 2 | 2 |
| | l. Faire des synthèses, résumer des idées | 1 | 3 | 20 | 31 | 19 | 0 | 0 |
| | m. Créer / initier des alliances stratégiques | 1 | 3 | 22 | 33 | 10 | 2 | 3 |
| | n. Travailler en coalition | 1 | 2 | 13 | 36 | 13 | 6 | 3 |
| | o. Développer des consensus | 0 | 3 | 19 | 31 | 13 | 6 | 2 |
| | p. Présider un comité ou une assemblée publique, etc. | 1 | 3 | 17 | 29 | 22 | 1 | 1 |
| | q. Gérer une situation de crise / d'urgence | 1 | 5 | 21 | 24 | 10 | 11 | 2 |
| | r. Organiser des consultations auprès de diverses populations | 1 | 2 | 19 | 30 | 10 | 10 | 2 |
| | s. Communiquer par écrit | 0 | 2 | 18 | 22 | 28 | 3 | 1 |
| | t. Communiquer avec les médias écrits | 0 | 4 | 24 | 21 | 16 | 8 | 1 |
| u. Participer à des entrevues à la radio | 4 | 4 | 29 | 14 | 11 | 9 | 3 | |
| v. Participer à des entrevues à la télévision | 4 | 7 | 25 | 13 | 8 | 13 | 4 | |
| w. Communiquer en utilisant les réseaux sociaux (<i>Facebook, Twitter, etc.</i>) | 11 | 16 | 14 | 15 | 9 | 5 | 4 | |
| x. Parler en public | 0 | 5 | 14 | 33 | 21 | 1 | 0 | |
| y. Communiquer avec les citoyennes et les citoyens | 0 | 1 | 6 | 38 | 26 | 0 | 3 | |
| z. Assurer un équilibre entre ma vie personnelle, ma vie professionnelle et ma vie politique | 13 | 3 | 20 | 34 | 2 | 2 | 0 | |
| b) Comportements | a. Prendre des risques | 3 | 3 | 21 | 35 | 7 | 4 | 1 |
| | b. Contrôler mes émotions | 1 | 1 | 20 | 35 | 13 | 3 | 1 |
| | c. Dépersonnaliser les débats | 1 | 1 | 17 | 33 | 15 | 5 | 2 |
| | d. Faire preuve de persévérance | 0 | 1 | 4 | 39 | 27 | 1 | 2 |
| | e. Faire preuve de patience | 0 | 0 | 9 | 37 | 27 | 1 | 0 |
| | f. Faire preuve de flexibilité | 1 | 0 | 3 | 40 | 27 | 2 | 0 |
| | g. Débattre de façon calme et convaincante | 0 | 1 | 15 | 39 | 18 | 1 | 0 |
| | h. Transiger avec des personnes difficiles | 1 | 4 | 23 | 27 | 15 | 3 | 1 |

CHAPITRE 4 : TOURNÉE RÉGIONALE

Les élues des cinq territoires de l'Outaouais ont été invitées à la tournée régionale. Cette tournée a rejoint 26 élues, dont 2 commissaires scolaires, une députée provinciale et une députée fédérale.⁴¹ Les données présentées dans ce chapitre proviennent donc presque exclusivement des élues municipales majoritairement du milieu rural.

VALIDATION DES RÉSULTATS

Les élues municipales rencontrées lors de la tournée régionale ont validé les résultats du profil socioéconomique et du profil des compétences établis par la présente étude.

Rappelons que les besoins des élues de l'Outaouais se concentraient sur trois grandes catégories : les communications, le domaine juridique et la conciliation famille/politique.

Les difficultés liées aux communications tiennent à quatre éléments : les médias télévision et radio, les médias sociaux, les assemblées houleuses et la capacité à transiger avec les personnes difficiles.

Même si les répondantes ont indiqué un faible niveau d'aisance à transiger avec les médias, les besoins en formation dépendent du territoire où évoluent les élues. Les élues de la région urbaine de Gatineau et des régions frontalières de la ville ont indiqué un besoin évident de formation, compte tenu de l'environnement médiatique difficile. Comme elles sont confrontées à plusieurs défis, leurs besoins spécifiques sont les suivants:

- savoir transiger avec les journalistes;
- développer des habiletés à composer avec des entrevues difficiles;
- réussir à transmettre son message;

⁴¹ Une représentante du bureau d'une élue fédérale était également présente à la rencontre de Gatineau.

- augmenter sa confiance face au médium (micro, caméra, etc.).

Quant aux médias sociaux, il appert que ces outils offrent, pour les élues, une excellente alternative aux médias traditionnels et un meilleur « contrôle » de leur message. Les élues rencontrées confirment l'importance pour les municipalités d'intégrer les médias sociaux dans leurs communications avec la population. Toutefois, dans certaines MRC, les élues présentes lors de la tournée ont indiqué qu'il est essentiel aujourd'hui en tant qu'élue d'avoir une présence active sur les médias sociaux afin d'avoir un lien plus direct avec leurs concitoyennes et concitoyens. Les élues actuelles et les futures candidates aux divers paliers gouvernementaux devraient pouvoir bénéficier de formation sur l'utilisation politique des médias sociaux.

Les assemblées houleuses et les personnes difficiles sont des situations délicates pour les élues. Les assemblées houleuses concernent autant la population que les collègues du même conseil. Il va de soi qu'en 2011 la population est de plus en plus exigeante. Les politiciennes et politiciens doivent répondre aux questions et être le plus transparents possible dans l'exercice de la gouverne. Au sein du conseil, le choc des mentalités entre ancienne et nouvelle gardes suscite certaines réactions et des comportements souvent disgracieux, ce qui est la cause de dysfonctionnements au sein du conseil. Ce choc des mentalités se vit également entre les élues et certaines administrations municipales.

En ce qui a trait aux personnes difficiles, dans certains cas, les élues ont même vécu des menaces sérieuses et ce, tant au niveau scolaire qu'au niveau municipal. Ces menaces sont parfois empreintes d'une grande agressivité et d'un sexisme évident. Dans plusieurs cas, un plus grand leadership de la part des maires pourrait améliorer le déroulement des séances du conseil, ce qui diminuerait l'intensité des débats pendant les assemblées publiques et améliorerait les relations entre les collègues du conseil.

Sur le plan juridique, deux difficultés émergent des données de l'étude : maîtriser les lois qui ont trait à la juridiction liée à leur fonction et maîtriser les questions d'ordre juridique. Bien qu'elles soient conscientes qu'il soit peu réaliste de penser pouvoir maîtriser l'ensemble des lois de leur juridiction, plusieurs soulignent un besoin de comprendre et de maîtriser les lois se rapportant à leur quotidien. Dans l'exercice de leur fonction, elles se réfèrent aux

fonctionnaires municipaux ou scolaires. Quant aux députées, elles ont un meilleur encadrement juridique dans le cadre de leur parti respectif. De plus, on observe dans certaines municipalités un accès inégal aux formations disponibles. Certaines élues bénéficient assez facilement de formations offertes par les organismes fédérés, tandis que d'autres ont peu ou pas accès à ces formations. Les raisons souvent évoquées sont la non-disponibilité de budgets pour la formation des membres du conseil municipal et ce, comparativement au budget obligatoire accordé au personnel des administrations municipales. Aussi, certaines élues en provenance de milieux ruraux ont allégué que souvent, peu d'importance est accordée à la formation des conseils municipaux au sujet de leurs rôles et responsabilités d'un conseil municipal et de leurs membres.

Quoique les répondantes de la MRC de Papineau aient le même profil que l'ensemble des répondantes à cette étude, les élues municipales ayant répondu au questionnaire ont indiqué avoir des difficultés à concilier leur vie personnelle, familiale et politique. Toutefois, les élues présentes lors de la tournée régionale ont été étonnées de ces résultats, qu'elles n'ont ni confirmé ni infirmé.

Les élues des divers paliers ont confirmé l'importance d'assurer un mécanisme de mentorat pour les élues en fonction, mais également pour celles qui souhaiteraient se présenter à de futures élections et ce, indépendamment du niveau gouvernemental.

AUTRES DIFFICULTÉS EXPRIMÉES

Les rencontres tenues dans le cadre de la tournée régionale ont révélé une difficulté vécue au sein de plusieurs conseils municipaux du milieu rural. Elles nomment cette difficulté comme étant de la lenteur administrative ou de la résistance aux changements. Cette situation semble découler du peu d'encadrement entourant les conseils municipaux.. Elles nous ont partagé plusieurs exemples. En voici quelques-uns :

- la méconnaissance du rôle et des responsabilités des conseillers municipaux, du maire et de la direction générale chez beaucoup de conseillers dans certaines municipalités;

- le taux d'absentéisme élevé de certains conseillers municipaux lors des séances du conseil ou des comités pléniers;
- l'absence ou la quasi-absence de procédures d'assemblée au sein du conseil municipal et le manque de professionnalisme chez certains conseillers ;
- l'absence de reddition de compte ou de mécanismes de vérification du travail des conseillers et conseillères ;
- le manque ou le peu de formation offerte au sein de plusieurs conseils municipaux;
- les conflits personnels entre les conseillers municipaux;
- le manque de leadership de la part de certains maires;
- le favoritisme chez certains conseillers;
- l'ingérence de certains conseillers ou maires dans la gestion des ressources humaines de l'administration municipale ainsi que l'ingérence de l'administration municipale au sein du conseil municipal ; et
- la confrontation entre les différentes générations (nouveaux élus versus élus de longue date) au sein du conseil municipal.

N'ayant pas de mandat d'évaluation des conseils municipaux, il serait hasardeux pour cette étude de s'aventurer sur ce terrain. Force est de constater, néanmoins, l'importance de cet aspect du monde municipal qui crée une ombre importante sur le travail des élues municipales provenant principalement du milieu rural en Outaouais. Également, on ne peut passer sous silence, la réalité vécue, par les municipalités du milieu rural, en ce qui a trait aux contraintes en termes de ressources humaines et financières, ce qui occasionnent un frein au développement des communautés.

CHAPITRE 5 : ENJEUX ET RECOMMANDATIONS

En conclusion, rappelons qu'en plus de dresser le profil sociodémographique des élues et d'identifier leurs besoins, l'étude avait comme objectif de déterminer des pistes d'action afin de les appuyer dans l'exercice de leur fonction. L'enquête ainsi que les discussions avec les femmes rencontrées lors de la tournée régionale nous permettent d'identifier trois enjeux guidant les prochaines stratégies d'action : la représentation des femmes, le soutien aux élues et le fonctionnement des conseils municipaux.

1^{ER} ENJEU – LA REPRÉSENTATION DES FEMMES

Le premier enjeu est la représentation des femmes au sein des conseils municipaux et des commissions scolaires. Même si l'Outaouais s'en sort fort bien sur le plan de la représentation féminine à l'Assemblée nationale (3 députées sur 5 comtés) et à la Chambre des communes (3 députées sur 4 circonscriptions), les pourcentages au niveau municipal sont fortement en deçà des réalités canadienne et québécoise. Dans le cas des mairesses, leur représentation marque un écart de plus de 7 % avec les moyennes canadienne et québécoise. Quant aux conseillères municipales, elles sont presque à égalité avec les autres régions québécoises, avec un faible écart d'un pourcent. Malgré cette faible différence, soulignons, que les femmes occupent un poste de conseillère municipale que dans une proportion de 29 % (16 % chez les mairesses). Notons également que les jeunes femmes sont quasi absentes du monde municipal de l'Outaouais. Les répondantes de l'étude appartiennent majoritairement au groupe des 45 ans et plus, et leurs enfants ont pour la plupart quitté la maison. Dans le monde scolaire, l'écart entre les femmes et les hommes en Outaouais au Québec, (les femmes - 47,8 % - sont presque à parité avec les hommes) est très important autant pour les postes de commissaire (15 %) que pour la présidence (25 %). Il importe donc de concerter les efforts pour encourager les femmes à investir le monde de la politique, mais également élaborer des stratégies visant à faciliter l'accès des jeunes femmes à l'univers politique. Comme l'Outaouais a une population autochtone et immigrante de 8 %

(Portrait statistique : 2010), il pourrait également y avoir certains efforts entrepris afin d'assurer une meilleure représentation en ce sens.

- Il est recommandé d'offrir davantage d'activités de formation auprès des femmes qui souhaitent se présenter en politique ainsi qu'aux élues des divers paliers gouvernementaux.
- Il est recommandé que les instances concernées (AGIR, CRÉO, MRC, Ville de Gatineau) collaborent avec les commissions scolaires afin d'intégrer au Programme de persévérance scolaire des témoignages d'élues venant des divers paliers, ce qui permettrait de présenter des modèles de femme en politique active de la région.
- Il est recommandé que des démarches régionales soient entreprises afin d'inscrire un cours sur l'introduction à la vie politique dans le curriculum scolaire des écoles secondaires pour assurer une relève.
- Il est recommandé de favoriser une meilleure collaboration entre les organisations de la région afin qu'une attention particulière soit accordée aux difficultés vécues par les jeunes femmes, les femmes autochtones et les femmes d'origines culturelles diverses dans le but de trouver des stratégies leur permettant de s'engager activement dans la vie politique.

2^e ENJEU – SOUTIEN AUX ÉLUES

Le deuxième enjeu est le soutien aux élues afin de les aider à exercer de manière optimale leurs fonctions. Les données de l'étude ont exposé plusieurs besoins et décrit moult défis qu'elles ont à vivre dans le cadre de leurs fonctions. Certaines ont mis en lumière la problématique linguistique vécue dans la région. Rappelons que le quart des répondantes à cette étude ont répondu au questionnaire de langue anglaise. Qu'elles soient du monde scolaire, municipal ou de la députation tant provinciale que fédérale, les élues ont exprimé un immense besoin de réseauter entre elles pour échanger sur leur réalité et leurs défis, mais également pour construire des alliances. Aussi, certaines élues en provenance de

milieux ruraux ont allégué que souvent, peu d'importance est accordée à la formation des conseils municipaux au sujet des rôles et responsabilités d'un conseil municipal.

RECOMMANDATIONS

- Il est recommandé de mettre sur pied et d'offrir des sessions de formation aux élues, portant sur les thèmes suivants :
 - utilisation des médias sociaux;
 - entrevues difficiles avec les médias;
 - techniques spécialisées en entrevue radio et télévision;
 - gestion des personnes difficiles.

- Il est recommandé d'offrir des séances de formations accessibles (coût) abordant spécifiquement le rôle des élus et élues :
 - rôles et responsabilités des conseillers municipaux;
 - vulgarisation du code municipal;
 - code d'éthique et procédural;
 - limitation des juridictions ;
 - préparation aux élections ; etc.

- Il est recommandé d'organiser, une ou deux fois par année, une activité de réseautage de type *Assemblée des élues de l'Outaouais* afin de permettre aux élues de se rencontrer, de partager et de s'appuyer collectivement au sein de la région.

- Il est recommandé d'organiser des activités de réseautage et d'échange entre les élues de langue anglaise provenant des divers paliers gouvernementaux.

- Il est recommandé qu'AGIR maximise l'utilisation du site Internet du Réseau des élues de l'Outaouais (www.femmeselues.ca), d'une part en insérant plusieurs outils de référence, de formation et d'appui (inclusion de la liste de mentors, les calendriers des activités et des formations disponibles, mise à jour de la liste des élues municipales, inclusion de la liste des élues scolaires et fédérales, insertion des hyperliens liés aux organismes fédérés, etc.). Et d'autre part, en y créant un espace partagé avec les municipalités et les MRC pour que ces dernières puissent diffuser certaines informations.

- Il est recommandé d'entreprendre des démarches auprès des MRC, de la ville de Gatineau ainsi que des commissions scolaires pour que ces dernières intègrent à leur site Internet, un lien direct au site du Réseau des élues de l'Outaouais.
- Il est recommandé qu'AGIR poursuive le développement de son programme de mentorat auprès des femmes élues de la région.

3^e ENJEU – FONCTIONNEMENT DES CONSEILS MUNICIPAUX

Le troisième enjeu est le fonctionnement des conseils municipaux en milieu rural. L'étude a révélé que plusieurs conseils municipaux semblent rencontrer des défis dans leur fonctionnement. La méconnaissance des procédures et le manque de modèles d'organisation du travail de certains conseils ont pour effet de ralentir le traitement des dossiers et les travaux relatifs à la gouverne de la municipalité. En plus, considérant les moyens financiers souvent restreints, certaines municipalités rurales doivent relever le défi du roulement élevé du personnel de leur administration, freinant de façon parfois importante, le développement des municipalités. Conséquemment, certaines élues municipales se questionnent quant à leur participation aux prochaines élections.

RECOMMANDATIONS

- Il est recommandé de mettre en place des stratégies d'appui pour optimiser le fonctionnement des conseils municipaux, valoriser la fonction d'une ou d'un élu et augmenter la participation active des élues.
- Il est recommandé d'inviter les municipalités, les MRC et la CRÉO à faire appel à l'Université du Québec en Outaouais afin d'utiliser davantage le réseau d'expertises (ex. via le Programme de maîtrise en gestion de projet) permettant aux municipalités d'effectuer des études (faisabilité, étude d'impact, etc.) à moindre coût.

BIBLIOGRAPHIE

AGIR et CRÉO, *Protocole d'entente pour les projets structurants à rayonnement régional*, Gatineau, août 2010, 6 pages.

AGIR, *Compilation des évaluations des participantes du colloque régional Toujours en action pour plus d'inclusion et de participation 2008-2011 – Projet présenté dans le cadre du Programme « Égalité pour décider »*, Gatineau, 2008, 2 pages.

AGIR, *Projet Femmes et politique municipale : en novembre 2009, je suis candidate! – Rapport final du projet présenté à la CRÉO*, Gatineau, avril 2010, 9 pages.

AGIR, *Toujours en action pour plus d'inclusion et de participation 2008-2011 – Projet présenté dans le cadre du Programme « Égalité pour décider »*, Gatineau, avril 2008, 14 pages.

CLOUTIER, YOLLANDE, *Femmes et politique municipale : recension de la littérature et de l'action publique*, Institut national de la recherche scientifique, Montréal, mai 2010, 31 pages.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, *Portrait des Québécoises en 8 temps*, 2011, 19 pages.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, *Portrait statistique égalité femmes / hommes – Où en sommes-nous en Outaouais?*, 2010, 100 pages.

FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS, *Accroître la participation des femmes à la prise de décisions municipales*, Ottawa, 2004, 72 pages.

FEMMES ET POLITIQUES MUNICIPALES DE L'ESTRIE, *Dans tous les cantons – Une étude sur les femmes en politiques dans les petites municipalités de l'Estrie*, Sherbrooke, 2008, 49 pages.

FEMMES ET POLITIQUES MUNICIPALES DE L'ESTRIE, *Une élection, c'est pas sorcier! Petit guide pour sortir gagnante*, Sherbrooke, 3^e édition, avril 2005, 39 pages.

HUDON, ANAHI MORALES, *Les femmes de Charlevoix – conditions de vie et développement local*, Centre-Femmes aux Plurielles, La Malbaie, 2004, 76 pages.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Panorama des régions du Québec*, 2010, 132 pages.

NAVARRO, PASCALE, *Les femmes en politique changent-elles le monde?*, Boréal, Montréal, 2010, 121 pages.

MAMROT, *Guide d'accueil et de référence pour les nouveaux élus municipaux*, 2009, 85 pages.

CHAMPAGNE, PATRICK, *Femmes et élections municipales 2009*, MAMROT, 2009, 51 pages.

REGROUPEMENT DES GROUPES DE FEMMES DE LA RÉGION DE QUÉBEC, *Les femmes en politique municipale – la passion au service des gens – Rapport du colloque*, Beaupré, avril 2008, 23 pages.

TABLE DE CONCERTATION DU MOUVEMENT DES FEMMES DE LA MAURICIE, Réseau des élues municipales de la Mauricie – Compilation du sondage, s.d., 5 pages.

TRACES ET JALONS, *Des partis et des femmes – Spécial élections législatives Québec 2003*, vol. 5, no. 1, Groupe Femmes, Politique et Démocratie (Région de Québec), avril 2003, 8 pages.

TRACES ET JALONS, *Les femmes au sein des instances locales et régionales – région de Québec, état de situation*, vol. 2, no. 2, Groupe Femmes, Politique et Démocratie (Région de Québec), automne 2000, 8 pages.

TRACES ET JALONS, *Les mesures d'action positive*, vol. 6, no. 3, Groupe Femmes, Politique et Démocratie (Région de Québec), novembre 2004, 7 pages.

SITES INTERNET

Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales :

www.agir-outaouais.ca

Assemblée nationale du Québec : www.assnat.qc.ca

Association des commissions scolaires anglophones du Québec : www.qesba.qc.ca

Directeur général des élections du Québec : www.electionsquebec.qc.ca

Fédération canadienne des municipalités : www.fcm.ca

Fédération des commissions scolaires du Québec : www.fcsq.qc.ca

Fédération québécoise des municipalités : www.fqm.ca

Groupe Femmes, Politique et Démocratie : www.femmes-politique-et-democratie.com

Institut de la statistique du Québec : www.stat.gouv.qc.ca

Tremblay M., École d'études politiques – Université d'Ottawa, spécialiste « femmes et politique » : www.manontremblay.net

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire : www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs : www.mddep.gouv.qc.ca

Réseau des femmes élues de l'Outaouais : www.femmeselues.ca

Service Canada : www.servicecanada.gc.ca

ANNEXES

LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 - Questionnaires des élues (français et anglais)
- Annexe 2 - Cheminement critique et horaire des rencontres avec les élues – Tournée régionale
- Annexe 3 - Tableaux des données
 - Liste des tableaux
 - a) Liste des participantes à l'étude
 - b) Préférence linguistique selon la provenance des répondantes
 - c) Usage des langues officielles selon la provenance des répondantes
 - d) Situation matrimoniale
 - e) Plus haut niveau de scolarité et domaines d'études des répondantes
 - f) Total du revenu reçu pour la fonction et autres revenus personnels des répondantes
 - g) Dossiers travaillés par les répondantes
 - h) Heures travaillées par semaine à l'extérieur du temps de rencontres de conseil
 - i) Opposition aux dernières élections et nombre de mandats
 - j) Budget électoral des répondantes
 - k) Portrait des équipes de campagne électorale
 - l) Intentions et facteurs d'influence pour la prochaine campagne électorale
 - m) Profil de compétences des répondantes municipales
 - n) Profil de compétences des répondantes scolaires
 - o) Besoins des répondantes en matière d'appui et de formation

QUESTIONNAIRE SONDAGE AUPRÈS DES ÉLUES DE L'OUTAOUAIS

Au sujet de ce sondage

Les renseignements obtenus dans le cadre de cette étude commandée par l'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales de l'Outaouais (AGIR) serviront uniquement à évaluer les besoins des élues de l'Outaouais. Les données recueillies seront **traitées de façon anonyme** selon les normes prescrites par la recherche.

Ce questionnaire est divisé en 5 parties :

- A – Identification
- B – Profil lié à la fonction d'élue
- C – Expériences antérieures
- D – Profil de compétences
- E – Profil sociodémographique

PARTIE A - IDENTIFICATION

Je suis une élue au niveau

- Municipal
- Provincial (Assemblée nationale)
- Scolaire

Nom

Courriel

Municipalité

N° de téléphone

PARTIE B - PROFIL LIÉ À LA FONCTION D'ÉLUE

1. Sur quel territoire occupez-vous une fonction d'élue ?

a) À quelle MRC ou ville siège votre conseil municipal ?

- MRC Les Collines-de-l'Outaouais
- MRC Papineau
- MRC Pontiac

- MRC Vallée-de-la-Gatineau
- Ville de Gatineau

b) À quelle commission scolaire siégez-vous ?

- Commission scolaire au Cœur-des-Vallées
- Commission scolaire des Draveurs
- Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais
- Commission scolaire des Portages de l'Outaouais
- Commission scolaire Western Québec

c) Quel comté représentez-vous à l'Assemblée nationale ?

- Gatineau
- Hull

Pontiac

2. Quelle(s) fonction(s) occupez-vous actuellement?

a) Si vous siégez à un conseil municipal /
MRC : (cochez toutes les cases appropriées)

- Conseillère
- Mairesse
- Préfète

b) Si vous siégez à une commission
scolaire :

- Commissaire
- Présidente (comité exécutif)
- Vice-présidente (comité exécutif)
- Commissaire (comité exécutif)

c) Si vous siégez à l'Assemblée nationale, en plus de votre fonction de députée, quelle autre fonction exercez-vous? Merci de spécifier.

3. Quels sont les dossiers auxquels vous travaillez en ce moment ?

a) Si vous siégez à un conseil municipal /
MRC :

- Agriculture
- Culture et patrimoine
- Développement économique
- Environnement, développement durable
- Finances
- Gestion des ressources humaines
- Habitation
- Infrastructures
- Jeunesse /famille
- Personnes âgées
- Sécurité publique, service d'incendie
- Sports, loisirs, vie communautaire
- Travaux publics
- Transport
- Urbanisme, zonage
- Autre(s), précisez :

b) Si vous siégez à une commission scolaire :

- Communications
- Finances
- Gouvernance et éthique
- Organisation scolaire
- Reconnaissance
- Ressources éducatives pour les jeunes
- Ressources éducatives pour les adultes
- Ressources humaines
- Ressources matérielles
- Technologie de l'information
- Transport
- Vérification
- Autre(s), précisez :

4. Dans quelle proportion utilisez-vous les langues officielles dans le cadre de votre fonction d'élue ?

- % français
- % anglais

5. En excluant le temps de réunion du conseil / de la commission scolaire / de la MRC / de l'Assemblée nationale, quelle est la moyenne d'heures par semaine que vous consacrez à votre fonction d'élue?

- Moyenne d'heures par semaine

6. À quelle heure les rencontres des comités ont-elles habituellement lieu ?

- Durant les heures de bureau (9h à 17h)
- En fin d'après-midi (entre 17h et 19h)
- En soirée (après 19h)
- Durant la fin de semaine (samedi et/ou dimanche)
- Autres, spécifiez

7. Est-ce que l'heure à laquelle les rencontres ont lieu facilite votre participation?

- Oui

- Non
- Ne s'applique pas

Commentaires :

8. Dans le cadre de votre fonction d'élue, avez-vous accès à d'autres avantages (financiers ou autres) ?

- Non
- Oui, expliquez.

9. Dans le cadre de votre fonction d'élue, avez-vous accès à un budget pour vos frais de déplacement ?

- Oui, montant : _____ \$ par année
- Non

Commentaires :

10. Actuellement, avez-vous accès à une ou un mentor ?

- Oui
- Non. Aimeriez-vous en avoir une ou un ? Oui Non.

11. Qui vous offre un soutien dans votre fonction d'élue ?

- Je ne reçois pas d'appui
- Conjoint ou conjointe
- Famille
- Collègue(s) du conseil
- Fonctionnaire(s)
- Autres, précisez :

PARTIE C – EXPÉRIENCES ANTÉRIEURES

12. Avez-vous eu une opposition aux dernières élections ?

- Oui, mes opposants étaient de sexe :
Féminin : _____ (inscrire le nombre)
Masculin : _____ (inscrire le nombre)
- Non, j'ai été élue par acclamation

13. Après combien de tentatives avez-vous été élue à votre poste ?

___ Nombre de tentatives

14. Quel a été votre budget électoral lors des dernières élections ?

___ \$

15. Au cours de la dernière campagne électorale, étiez-vous appuyée par une équipe de campagne?

- Oui. Nombre de personnes faisant partie de votre équipe de campagne : _____
- Non

16. Quelles stratégies de campagne avez-vous utilisées? (cocher toutes les réponses applicables)

- Porte à porte
- Assemblées publiques
- Appels téléphoniques
- Affiches

- Dépliants
- Médias sociaux (Facebook, Twitter, etc.)
- Publicité dans les journaux
- Publicité à la radio
- Site Internet
- Autres, précisez :

17. En incluant votre mandat actuel, combien de mandats avez-vous exercés en tant qu'élue ?

- a) Conseil municipal : ____ (inscrire le nombre de mandats)
- b) Commissaire scolaire : ____ (inscrire le nombre de mandats)
- c) Députée provinciale : ____ (inscrire le nombre de mandats)

18. Avez-vous l'intention de présenter votre candidature aux prochaines élections ?

- a) Élections municipales de 2013 ? oui non peut-être
- b) Élections provinciales ? oui non peut-être
- c) Élections scolaires envisagées en 2013 ? oui non peut-être

19. Quel facteur principal influencera la décision de vous représenter ?

PARTIE D - PROFIL DE COMPÉTENCES

Le tableau suivant présente différentes connaissances, compétences et habiletés requises pour exercer une fonction d'élue politique. Veuillez indiquer votre degré de facilité à accomplir les fonctions / tâches suivantes selon une échelle de 1 à 5 où **1 indique** qu'il vous est très **difficile** de l'accomplir et **5** qu'il est **très facile** de l'accomplir.

| | | (-) 1 | 2 | 3 | 4 | 5 (+) | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|------------------|-------------|---------------|-------------|--------------------------|
| | | Très difficile | Plutôt difficile | Moyennement | Plutôt facile | Très facile | Dépend des circonstances |
| c) Connaissances et compétences | aa. Maîtriser les compétences et les responsabilités (gouvernance) liées à votre fonction | | | | | | |
| | bb. Maîtriser les lois qui gouvernent votre juridiction (municipale / provinciale / scolaire) | | | | | | |
| | cc. Comprendre les rôles et responsabilités des principaux fonctionnaires | | | | | | |
| | dd. Connaître les instances et interlocuteurs clés | | | | | | |
| | ee. Maîtriser les questions d'ordre budgétaire | | | | | | |
| | ff. Maîtriser les questions d'ordre juridique | | | | | | |
| | gg. Maîtriser les différents dossiers | | | | | | |
| | hh. Documenter un dossier | | | | | | |
| | ii. Participer à des débats | | | | | | |
| | jj. Agir comme modératrice dans une assemblée publique houleuse | | | | | | |
| | kk. Préparer un argumentaire solide | | | | | | |
| | ll. Faire des synthèses, résumer des idées | | | | | | |
| | mm. Créer / initier des alliances stratégiques | | | | | | |
| | nn. Travailler en coalition | | | | | | |
| | oo. Développer des consensus | | | | | | |
| | pp. Présider un comité ou une assemblée publique, etc. | | | | | | |
| | qq. Gérer une situation de crise / d'urgence | | | | | | |
| | rr. Organiser des consultations auprès de diverses populations | | | | | | |
| | ss. Communiquer par écrit | | | | | | |
| | d) Comportements | tt. Communiquer avec les médias écrits | | | | | |
| uu. Participer à des entrevues à la radio | | | | | | | |
| vv. Participer à des entrevues à la télévision | | | | | | | |
| ww. Communiquer en utilisant les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.) | | | | | | | |
| xx. Parler en public | | | | | | | |
| yy. Communiquer avec les citoyennes et les citoyens | | | | | | | |
| zz. Assurer un équilibre entre ma vie personnelle, ma vie professionnelle et ma vie politique | | | | | | | |
| i. Prendre des risques | | | | | | | |
| j. Contrôler mes émotions | | | | | | | |
| k. Dépersonnaliser les débats | | | | | | | |
| l. Faire preuve de persévérance | | | | | | | |
| m. Faire preuve de patience | | | | | | | |
| n. Faire preuve de flexibilité | | | | | | | |
| o. Débattre de façon calme et convaincante | | | | | | | |
| p. Transiger avec des personnes difficiles | | | | | | | |

20. Si vous aviez trois (3) appuis ou formations à recevoir au cours des prochaines années, pourriez-vous les nommer par ordre de priorité?

- 1
- 2
- 3

21. Avez-vous déjà assisté aux formations offertes par AGIR?

- Oui. Lesquelles ?
- Non

Commentaires :

PARTIE E - PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE

22. Dans quelle langue officielle préférez-vous communiquer ?

- Français
- Anglais

23. Quel est votre groupe d'âge?

- 18 à 24 ans
- 25 à 29 ans
- 30 à 34 ans
- 35 à 39 ans
- 40 à 44 ans
- 45 à 49 ans
- 50 à 54 ans
- 55 à 59 ans
- 60 à 64 ans
- 65 ans ou plus

24. Quelle est votre communauté d'appartenance culturelle ?

- Canadienne
- Premières Nations (Autochtone, Inuite, Métisse)
- Autre, précisez :

25. Si vous êtes née à l'extérieur du Canada, quel est votre pays d'origine ?

26. Quel est votre plus haut niveau de scolarité complété ET votre domaine d'étude?

- Moins d'une 8^e année
- Secondaire non complété
- Diplôme d'études secondaires
- Certificat ou diplôme d'apprentie inscrite, d'une école de métiers ou d'un centre de formation professionnelle : _____
- Certificat ou diplôme d'études collégiales, d'un cégep ou d'un établissement non universitaire : _____
- Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat : _____
- Baccalauréat
- Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat
- Maîtrise : _____
- Doctorat : _____
- Autre, précisez :

27. Quelle est votre situation matrimoniale ?

- Célibataire
- En union avec enfants
- En union sans enfant
- Famille monoparentale

28. Combien d'enfants habitent toujours avec vous ?

- Je n'ai pas d'enfant

Enfant(s) âgé(s) de 0 à 4 ans (préscolaire) : (inscrire le nombre)

Enfant(s) âgé(s) de 5 à 12 ans : (inscrire le nombre)

Enfant(s) âgé(s) de 13 à 17 ans : (inscrire le nombre)

Enfant(s) de 18 ans ou plus : (inscrire le nombre)

Enfant(s) adultes qui ont quitté la maison : (inscrire le nombre)

29. Avez-vous d'autres personnes à charge à la maison?

- Oui. Autres personnes à charge habitant avec vous en ce moment : (inscrire le nombre)
- Non

30. À part votre poste d'élue, occupez-vous un autre emploi rémunéré?

- Oui. C'est un travail à : Temps plein Temps partiel
- Non

31. Quel était votre revenu personnel brut total (avant déductions) à l'exclusion des revenus pour votre fonction d'élue, en 2009?

- Je ne reçois aucun autre revenu que celui de ma fonction d'élue
- Moins de 9 999 \$
- 10 000 à 19 999 \$
- 20 000 à 29 999 \$
- 30 000 à 39 999 \$
- 40 000 à 49 999 \$
- 50 000 à 59 999 \$
- 60 000 à 69 999 \$
- 70 000 \$ ou plus
- Préfère ne pas répondre

32. Quel était le montant total que vous avez reçu pour votre fonction d'élue en 2009 (incluant le salaire d'élue imposable, l'allocation non imposable pour dépenses, ainsi que la prime de participation aux réunions)?

- Moins de 1 499 \$
- 1 500 \$ à 4 999 \$
- 5 000 à 9 999 \$
- 10 000 à 14 999 \$
- 15 000 à 19 999 \$

- 20 000 à 24 999 \$
- 25 000 à 29 999 \$
- 30 000 à 34 999 \$
- 35 000 à 39 999 \$
- 40 000 à 44 999 \$
- 45 000 à 49 999 \$
- 50 000 à 54 999 \$
- 55 000 à 59 999 \$
- 60 000 à 65 999 \$
- 65 000 à 69 999 \$
- 70 000 \$ ou plus
- Préfère ne pas répondre

33. Quel était le revenu annuel brut total (avant déductions) de votre conjointe ou conjoint en 2009?

- Je n'ai pas de conjoint.e
- Moins de 10 000 \$
- 10 000 à 19 999 \$
- 20 000 à 29 999 \$
- 30 000 à 39 999 \$
- 40 000 à 49 999 \$
- 50 000 à 59 999 \$
- 60 000 à 69 999 \$
- 70 000 \$ ou plus
- Préfère ne pas répondre

Merci grandement de votre précieuse collaboration

SURVEY OF WOMEN ELECTED OFFICIALS IN THE OUTAOUAIS

About this Survey

Information obtained from this survey, which was commissioned by the Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales de l'Outaouais (AGIR), will be used exclusively for the purpose of assessing the needs of women elected officials in the Outaouais region. The collected data will be **processed anonymously** in accordance with research standards.

The questionnaire has 5 sections:

- A – Identification
- B – Elected official profile
- C – Prior experience
- D – Competencies profile
- E – Sociodemographic profile

PART A - IDENTIFICATION

I am an elected official at the following level:

- Municipal
- Provincial (National Assembly)
- School district

Name

E-mail

Municipality

Tel. no.

PART B - ELECTED OFFICIAL PROFILE

1. What territory do you represent?

a) Your municipal council sits in which MRC or city?

- MRC Les Collines-de-l'Outaouais
- MRC Papineau
- MRC Pontiac

- MRC Vallée-de-la-Gatineau

- Ville de Gatineau

b) On what school board do you sit?

- Commission scolaire au Cœur-des-Vallées
- Commission scolaire des Draveurs
- Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais
- Commission scolaire des Portages de l'Outaouais
- Western Quebec School Board

c) What district do you represent at the National Assembly?

- Gatineau
- Hull
- Pontiac

2. What is your current position?

a) If you sit on a municipal council/MRC:

(check all appropriate boxes)

- Councillor
- Mayor
- Warden

b) If you sit on a school board:

- Commissioner
- President (Executive Committee)
- Vice-President (Executive Committee)
- Commissioner (Executive Committee)

c) If you are a member of the National Assembly, in addition to your member duties, what other function do you perform? Please specify.

-
-
-
-
-

3. What files are you working on now?

a) If you sit on a municipal council/MRC:

- Agriculture
- Culture and heritage
- Economic development
- Environment, sustainable development
- Finance
- Human resources management
- Housing
- Infrastructure
- Youth/family
- Seniors
- Public safety, fire department
- Sports, recreation, community life
- Public works
- Transportation
- Urban planning, zoning
- Other, specify:

b) If you sit on a school board:

- Communications
- Finance
- Governance and ethics
- Educational organization
- Recognition
- Educational resources for youth
- Educational resources for adults
- Human resources
- Material resources
- Information technology
- Transportation
- Auditing
- Other, specify:

4. In what proportion do you use the official languages in your capacity of elected official?

- % French
- % English

5. Apart from the council / school board / MRC / National Assembly meeting time, how many hours per week on average do you devote to your role of elected official?

- Average hours per week

6. When do committee meetings usually take place?

- During work hours (9-5)
- Early evening (between 5 and 7 p.m.)
- Evening (after 7 p.m.)
- Weekends (Saturday and/or Sunday)
- Other, specify

7. Does the timing of meetings facilitate your participation?

- Yes
- No
- Not applicable

Comments:

8. In your elected official position, are you entitled to other benefits (financial or other)?

- No
- Yes, explain

9. In your elected official position, are you entitled to a budget to cover your travel costs?

- Yes, amount: \$ _____ per year
- No

Comments:

10. Do you currently have access to a mentor?

- Yes.
- No. Would you like to have a mentor? Yes No

11. Who supports you in your elected official function?

- I receive no support
- Spouse
- Family
- Council colleagues
- Civil servant(s)
- Other, specify:

PART C – PRIOR EXPERIENCE

12. Did anyone run against you in the last election?

- Yes, my opponents were
 - Female: _____ (mark number)
 - Male: _____ (mark number)
- No, I was elected by acclamation

13. How many times did you run before you were elected?

___ Number de times

14. What was your election budget during the last election?

___ \$

15. Did you have a campaign team during the last election?

- Yes. Number of individuals on your campaign team: _____
- No

16. What campaign strategies did you employ? (check off all appropriate answers)

- Door-to-door
- Public meetings
- Phone calls
- Posters
- Leaflets
- Social media (Facebook, Twitter, etc.)
- Newspaper ads
- Radio ads

- Website
- Other, specify:

17. How many terms, including this term, have you held as an elected official?

- a) Municipal council: _____ (mark number of terms)
- b) School board _____ (mark number of terms)
- c) Member of the National Assembly: _____ (mark number of terms)

18. Do you plan to run in the next election?

- a) 2013 municipal elections? yes no maybe
- b) Provincial election? yes no maybe
- c) School board elections set for 2013? yes no maybe

19. What would be the main factor influencing your decision to run?

PART D – COMPETENCIES PROFILE

The following chart lists different types of knowledge, competencies and skills required for elected officials. Check off the degree of facility with which you perform the following functions/tasks according to a scale of 1-5 in which **1** means very **difficult** and **5** means **very easy**.

| | | (-) 1 | 2 | 3 | 4 | 5 (+) | |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|----------------|------------------|--------------------|-------------|-----------|--------------------------|
| | | Very difficult | Fairly difficult | Average difficulty | Fairly easy | Very easy | Depends on circumstances |
| a) Knowledge & competencies | a. Master the competencies and responsibilities (governance) linked to your role | | | | | | |
| | b. Master the laws governing your jurisdiction (municipal/provincial/school board) | | | | | | |
| | c. Grasp of the of the senior officials' roles and responsibilities | | | | | | |
| | d. Familiar with key structures and spokespeople | | | | | | |
| | e. Master budgetary issues | | | | | | |
| | f. Master legal issues | | | | | | |
| | g. Master the different files | | | | | | |
| | h. Prepare a file | | | | | | |
| | i. Take part in discussions | | | | | | |
| | j. Moderate a rowdy public meeting | | | | | | |
| | k. Prepare a solid brief | | | | | | |
| | l. Identify main points, summarize ideas | | | | | | |
| | m. Create/initiate strategic alliances | | | | | | |
| | n. Function in a coalition | | | | | | |
| | o. Develop a consensus | | | | | | |
| | p. Chair a committee or public meeting, etc. | | | | | | |
| | q. Manage a crisis/emergency | | | | | | |
| | r. Organize consultations with various target groups | | | | | | |
| | s. Good writing skills | | | | | | |
| | t. Good use of print media communications | | | | | | |
| | u. Handle radio interviews | | | | | | |
| v. Handle TV interviews | | | | | | | |
| w. Communications via social media (Facebook, Twitter, etc.) | | | | | | | |
| x. Public speaking | | | | | | | |
| y. Communicate with members of the public | | | | | | | |
| z. Ensure a healthy balance between my personal, professional and political life | | | | | | | |
| b) Behaviour | a. Take risks | | | | | | |
| | b. Control my emotions | | | | | | |
| | c. Depersonalize discussions | | | | | | |
| | d. Exhibit perseverance | | | | | | |
| | e. Exhibit patience | | | | | | |
| | f. Exhibit flexibility | | | | | | |
| | g. Speak calmly and convincingly | | | | | | |
| | h. Deal with "problem" people | | | | | | |

20. If you could have three (3) kinds of support or training in the next years, what would they be, in order of priority?

- 1
- 2
- 3

21. Have you already attended AGIR's training sessions?

- Yes. Which ones?
- No

Comments:

PART E - SOCIODEMOGRAPHIC PROFILE

22. In which official language do you prefer to communicate?

- French
- English

23. What is your age group?

- 18 - 24
- 25 - 29
- 30 - 34
- 35 - 39
- 40 - 44
- 45 - 49
- 50 - 54
- 55 - 59
- 60 - 64
- 65 or older

24. To what cultural community do you belong?

- Canadian
- First Nations (Aboriginal, Inuit, Métis)
- Other, specify:

25. If you were born outside Canada, what is your country of origin?

26. What is the highest level of schooling you completed AND your field of study?

- Below grade 8
- Did not complete high school
- High school diploma
- Apprentice certificate or diploma issued by a trade school or vocational training centre: _____
- College studies certificate or diploma issued by a CÉGEP or other non-university institution: _____
- University certificate or diploma below bachelor level: _____
- Bachelor's _____
- University certificate or diploma above bachelor level
- Master's: _____
- Ph.D.: _____
- Other, specify:

27. What is your marital status?

- Single

- Have spouse and children
- Have spouse and no children
- Single-parent family

28. How many children are still living with you?

- I have no children

Child(ren) newborn to 4 (preschool): (mark number)

Child(ren) 5 – 12: (mark number)

Child(ren) 13 – 17: (mark number)

Child(ren) 18 or over: (mark number)

Adult child(ren) no longer at home: (mark number)

29. Do you have other dependants living with you?

- Yes. Other dependants currently living with you: (mark number)
- No.

30. Besides your elected official position, do you have other paid employment?

- Yes. The job is : Full time Part time
- No.

31. What was your total gross personal income (before deductions), excluding income for your elected official position, in 2009?

- I receive no income other than my elected official income
- Less than \$9,999
- \$10,000 – \$19,999
- \$20,000 – \$29,999
- \$30,000 – \$39,999
- \$40,000 – \$49,999
- \$50,000 – \$59,999
- \$60,000 – \$69,999
- \$70,000 and over
- Prefer not to answer

32. What was your total elected official income in 2009 (including the taxable salary of an elected official, the non-taxable expense allowance and the bonus for participating in meetings)?

- Less than \$1,499
- \$1,500 – \$4,999
- \$5,000 – \$9,999
- \$10,000 – \$14,999
- \$15,000 – \$19,999
- \$20,000 – \$24,999
- \$25,000 – \$29,999
- \$30,000 – \$34,999
- \$35,000 – \$39,999
- \$40,000 – \$44,999

- \$45,000 – \$49,999
- \$50,000 – \$54,999
- \$55,000 – \$59,999
- \$60,000 – \$65,999
- \$65,000 – \$69,999
- \$70,000 and over
- Prefer not to answer

33. What was the total gross annual income (before deductions) of your spouse in 2009?

- I have no spouse
- Less than \$10,000
- \$10,000 – \$19,999
- \$20,000 – \$29,999
- \$30,000 – \$39,999
- \$40,000 – \$49,999
- \$50,000 – \$59,999
- \$60,000 – \$69,999
- \$70,000 and over
- Prefer not to answer

Thank you very much for your valuable assistance

ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE – 5 MINUTES

Présentation et contexte de l'étude

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS – 40 MINUTES

Profil sociodémographique des répondantes

Profil des compétences

Besoins exprimés

ÉCHANGES ET DISCUSSION – 40 MINUTES

Validation des compétences et des besoins

Précisions sur les besoins exprimés

Appui mentorale

Formation juridique (type, format, etc.)

Communications

Télévision et radio

Médias sociaux

Public – transiger avec des personnes difficiles

CLÔTURE – 5 MINUTES

Remerciements

Invitation à la conférence de presse du lancement de l'étude

HORAIRE DE LA TOURNÉE RÉGIONALE

| Dates | Régions | Municipalités | Heures |
|--------------|---------------------------------|----------------------|---------------|
| 15 août 2011 | MRC Vallée-de-la-Gatineau | Maniwaki | 12 h à 14 h |
| 16 août 2011 | MRC Pontiac | Cambell's Bay | 12 h à 14 h |
| | MRC Les Collines-de-l'Outaouais | Chelsea | 17 h à 19 h |
| 17 août 2011 | MRC Papineau | Montebello | 12 h à 14 h |
| | Gatineau | Maison du Citoyen | 17 h à 19 h |

LISTE DES TABLEAUX

- a) Liste des participantes à l'étude
- b) Liste des participantes de la tournée régionale
- c) Préférence linguistique selon la provenance des répondantes
- d) Usage des langues officielles selon la provenance des répondantes
- e) Situation matrimoniale
- f) Plus haut niveau de scolarité et domaines d'études des répondantes
- g) Total du revenu reçu pour la fonction et autres revenus personnels des répondantes
- h) Dossiers travaillés par les répondantes
- i) Heures travaillées par semaine à l'extérieur du temps de rencontres de conseil
- j) Opposition aux dernières élections et nombre de mandats
- k) Budget électoral des répondantes
- l) Portrait des équipes de campagne électorale
- m) Intentions et facteurs d'influence pour la prochaine campagne électorale
- n) Profil de compétences des répondantes municipales
- o) Profil de compétences des répondantes scolaires
- p) Besoins des répondantes en matière d'appui et de formation

a) Liste des participantes à l'étude

Commission scolaire au Cœur-des-Vallées

Cécile Gauthier

Commission scolaire des Draveurs

Andrée Sirois

Josée Lavigne

Rachelle Laporte

Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais

Chantal Tremblay

Denise Miron-Marion

Diane Nault

Guylaine Marciel

Répondante anonyme

Commission scolaire des Portages de l'Outaouais

Chantal Leblanc-Bélanger

Hélène Bélisle

Johanne Légaré

Marie-Andrée Lépine

Marthe Nault

Western Quebec School Board

Amanda Dexter

Ann Taylor

Danielle Lanyi

Laurie Garbutt

Mary Helen Gunn

Députées

Stéphanie Vallée

Maryse Gaudreau

MRC Les Collines-de-l'Outaouais

Caryl Green

Céline Brault

Diane Racine

Inès Pontiroli

Jacqueline Lambert-Madore

Jocelyne Ménard

Kay Kerman

MRC Papineau

Carole Labonté

Carole Ladouceur

Christiane Perras

Colette Roy

Nicole Delisle-Tousignant

Diane Dorion

Élizabeth Roos-Blanchette

Françoise Giroux

Josée Simon

Katia Carrière-Proulx

Lorraine Labrosse

Louise Boudreault

Michèle Marois

Nancy McAuley

Paulette Lalande

Potvin, Sylvie

Turpin, Suzan

MRC Pontiac

Charlen Schart-Lafleur

Danielle Bélec

Essie Dagenais-Schwartz

Karen Daly-Kelly

Karen Shea

Lisa Dagenais

Lois Smith

Nancy Dagenais

Rhonda Perry

Sandra A.Murray

Sylvia Poisson-Hodgins

MRC Vallée-de-la-Gatineau

Amanda St.Jean

Anita Therrien

Carole Robert

Charlotte Thibault

Diane Brazeau

Dorothy St-Marseille

Ginette Lamoureux

Estelle Labelle

Lise D'Astous

Lucienne Fortin

Marlene Scott

Michelyne Bélair

Nicole Charbonneau

Pauline Sauvé

Suzanne Gorley

Theresa Van Erp

Ville de Gatineau

Patsy Bouthillette

Denise Laferrière

Mireille Apollon

Sylvie Goneau

b) Liste des participantes de la tournée régionale

Commission scolaire au Cœur-des-Vallées

Aucune participante

Commission scolaire des Draveurs

Aucune participante

Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais

Diane Nault

Commission scolaire des Portages de l'Outaouais

Aucune participante

Western Quebec School Board

Danielle Lanyi

Députées

Françoise Boivin, palier fédéral
Maryse Gaudreau, palier provincial

MRC Les Collines-de-l'Outaouais

Caryl Green

Céline Brault

Diane Racine

Jacqueline Lambert-Madore

MRC Papineau

Françoise Giroux

Josée Simon

Lorraine Labrosse

Louise Boudreault

Michèle Marois

Paulette Lalande

Sylvie Poulin
Whissell Thérèse

MRC Pontiac

Danielle Bélec

Nancy Dagenais

Rhonda Perry

Lise A. Romain

MRC Vallée-de-la-Gatineau

Charlotte Thibault

Dorothy St-Marseille

Estelle Labelle

Pauline Sauvé

Ville de Gatineau

Denise Laferrière

De plus, une représentante de la députée fédérale Mme Nycole Turmel a participé à la rencontre tenue à Gatineau.

c) Préférence linguistique selon la provenance des répondantes

| | | N | Préférence au français |
|---------------------------------------------------|----------|----|---------------------------|
| Commission scolaire au Cœur-des-Vallées | Français | 1 | 100% |
| Commission scolaire des Draveurs | Français | 3 | 100% |
| Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais | Anglais | 1 | |
| | Français | 4 | 80% |
| Commission scolaire des Portages de l'Outaouais | Français | 5 | 100% |
| <i>Western Quebec School Board</i> | Anglais | 5 | 0% |
| Total général des commissions scolaires | | 19 | |
| MRC Les Collines-de-l'Outaouais | Anglais | 2 | |
| | Français | 5 | 71% |
| MRC Papineau | Anglais | 1 | |
| | Français | 16 | 94% |
| MRC Pontiac | Anglais | 7 | |
| | Français | 4 | 36% |
| MRC Vallée-de-la-Gatineau | Anglais | 5 | |
| | Français | 11 | 69% |
| Ville de Gatineau | Français | 4 | 100% |
| Total général des municipalités | | 55 | |

d) Usage des langues officielles selon la provenance des répondantes

| | % d'usage de la langue française | N |
|-------------------------|---------------------------------------------------------|-----------|
| Municipal | MRC Les Collines-de-l'Outaouais | 50% 3 |
| | | 60% 2 |
| | | > 90 % 2 |
| | Total MRC Les Collines-de-l'Outaouais | 7 |
| | MRC Papineau | 50% 1 |
| | | 70% 1 |
| | | 80% 1 |
| | | 90% 1 |
| | | > 90 % 13 |
| | Total MRC Papineau | 17 |
| | MRC Pontiac | 20% 1 |
| | | 30% 4 |
| | | 50% 1 |
| | | < 5 % 5 |
| | Total MRC Pontiac | 11 |
| | MRC Vallée-de-la-Gatineau | 50% 2 |
| | | 90% 2 |
| | | < 5 % 2 |
| | | > 90 % 10 |
| | Total MRC Vallée-de-la-Gatineau | 16 |
| Gatineau | > 90 % 4 | |
| Total ville de Gatineau | 4 | |
| Total Municipal | 55 | |
| nci al | Gatineau | 60% 1 |
| | Hull | 90% 1 |
| Total provincial | 2 | |
| Scolaire | Commission scolaire au Cœur-des-Vallées | > 90 % 1 |
| | Total Commission scolaire au Cœur-des-Vallées | 1 |
| | Commission scolaire des Draveurs | 80% 1 |
| | | > 90 % 2 |
| | Total Commission scolaire des Draveurs | 3 |
| | Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais | > 90 % 5 |
| | Total Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais | 5 |
| | Commission scolaire des Portages de l'Outaouais | > 90 % 5 |
| | Total Commission scolaire des Portages de l'Outaouais | 5 |
| | Western Quebec School Board | 10% 1 |
| | | 20% 1 |
| | | < 5 % 3 |
| | Total Western Quebec School Board | 5 |
| | Total scolaire | 19 |
| | Total général | 76 |

e) Situation matrimoniale

| | | |
|------------|-------------------------|-----------|
| Municipal | Célibataire | 5 |
| | En union avec enfants | 36 |
| | En union sans enfants | 11 |
| | Famille monoparentale | 3 |
| | <i>Total municipal</i> | <i>55</i> |
| Provincial | En union avec enfants | 1 |
| | Famille monoparentale | 1 |
| | <i>Total provincial</i> | <i>2</i> |
| Scolaire | Célibataire | 2 |
| | En union avec enfants | 15 |
| | Famille monoparentale | 2 |
| | <i>Total scolaire</i> | <i>19</i> |
| | Total général | 76 |

18 n'ont pas d'enfant

Aucun enfant préscolaire âgé de 0 à 4 ans

Enfant(s) âgé(s) de 5 à 12 ans :

| | |
|---|----|
| 0 | 68 |
| 1 | 6 |
| 2 | 1 |
| 3 | 1 |

Enfant(s) âgé(s) de 13 à 17 ans :

| | |
|---|----|
| 0 | 61 |
| 1 | 11 |
| 2 | 3 |
| 4 | 1 |

Enfant(s) de 18 ans ou plus :

| | |
|---|----|
| 0 | 59 |
| 1 | 13 |
| 2 | 4 |

Enfant(s) adultes qui ont quitté la maison :

| | |
|---|----|
| 0 | 38 |
| 1 | 13 |
| 2 | 17 |
| 3 | 7 |
| 4 | 1 |

f) Plus haut niveau de scolarité et domaines d'études des répondantes

| Plus haut niveau de scolarité | | Domaines d'études | | |
|--------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------|----|
| | Nombre de répondantes | | Nombre de répondantes | |
| <i>Municipal</i> | Baccalauréat | 9 | Administration publique | 6 |
| | Certificat ou diplôme d'apprentie inscrite, d'une école de métiers ou d'un centre de formation professionnelle | 5 | Arts et sciences | 1 |
| | Certificat ou diplôme d'études collégiales, d'un cégep ou d'un établissement non universitaire | 10 | Biologie | 1 |
| | Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat | 5 | Cartographie | 1 |
| | Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat | 1 | Chef cuisinier | 1 |
| | Diplôme d'études secondaires | 17 | Coiffure | 1 |
| | Maîtrise | 6 | Communication | 4 |
| | Moins d'une 8e année | 1 | Droit | 3 |
| | Secondaire non complété | 1 | Economie et gestion | 3 |
| | <i>Total municipal</i> | 55 | Education | 5 |
| <i>Provincial</i> | Certificat ou diplôme d'études collégiales, d'un cégep ou d'un établissement non universitaire | 1 | Lettres | 1 |
| | Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat | 1 | Naturopathie | 1 |
| | <i>Total provincial</i> | 2 | <i>Total municipal</i> | 55 |
| <i>Scolaire</i> | Baccalauréat | 3 | Administration publique | 3 |
| | Certificat ou diplôme d'apprentie inscrite, d'une école de métiers ou d'un centre de formation professionnelle | 1 | Agriculture | 1 |
| | Certificat ou diplôme d'études collégiales, d'un cégep ou d'un établissement non universitaire | 5 | Coiffure | 1 |
| | Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat | 2 | Communication | 1 |
| | Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat | 3 | Education | 1 |
| | Diplôme d'études secondaires | 3 | Lettres | 2 |
| | Maîtrise | 2 | Musique | 1 |
| | <i>Total scolaire</i> | 19 | Traduction | 1 |
| <i>Total général</i> | 76 | Sociologie | 1 | |
| | | S/R | 7 | |
| | | <i>Total scolaire</i> | 19 | |
| | | <i>Total général</i> | 74 ⁴² | |

⁴² Ces données excluent les députées provinciales.

g) Total du revenu reçu pour la fonction et autres revenus personnels

| Revenus de fonction | | | Autres revenus personnels | | | |
|----------------------|-------------------------|-----------|---------------------------|------------------------------|-----------|-----|
| | N | % | | N | % | |
| Municipal | Moins de 1 499 \$ | 3 | 5% | Moins de 9 999 \$ | 4 | 10% |
| | 1 500 \$ à 4 999 \$ | 22 | 40% | 10 000 à 19 999 \$ | 5 | 13% |
| | 10 000 \$ à 14 999 \$ | 3 | 5% | 20 000 à 29 999 \$ | 5 | 13% |
| | 15 000 \$ à 19 999 \$ | 1 | 2% | 30 000 à 39 999 \$ | 8 | 20% |
| | 5 000 \$ à 9 999 \$ | 8 | 15% | 40 000 à 49 999 \$ | 5 | 13% |
| | 50 000 \$ à 54 999 \$ | 2 | 4% | 50 000 à 59 999 \$ | 2 | 5% |
| | 60 000 \$ à 64 999 \$ | 1 | 2% | 60 000 à 69 999 \$ | 3 | 8% |
| | 70 000 \$ ou plus | 2 | 4% | 70 000 \$ ou plus | 2 | 5% |
| | Préfère ne pas répondre | 13 | 24% | Ne reçoit aucun autre revenu | 6 | 15% |
| | <i>Total municipal</i> | <i>55</i> | | Préfère ne pas répondre | <i>15</i> | |
| | | | <i>Total municipal</i> | <i>55</i> | | |
| Scolaire | 1 500 \$ à 4 999 \$ | 4 | 7% | Moins de 9 999 \$ | 1 | 6% |
| | 15 000 \$ à 19 999 \$ | 1 | 2% | 10 000 à 19 999 \$ | 4 | 24% |
| | 40 000 \$ à 44 999 \$ | 1 | 2% | 40 000 à 49 999 \$ | 2 | 12% |
| | 5 000 \$ à 9 999 \$ | 11 | 20% | 50 000 à 59 999 \$ | 3 | 18% |
| | Préfère ne pas répondre | 2 | 4% | 60 000 à 69 999 \$ | 3 | 18% |
| | <i>Total scolaire</i> | <i>19</i> | | 70 000 \$ ou plus | 4 | 24% |
| <i>Total général</i> | <i>74*</i> | | Préfère ne pas répondre | 2 | 11% | |
| | | | <i>Total scolaire</i> | <i>19</i> | | |
| | | | <i>Total général</i> | <i>74*</i> | | |

**Les données exclues les députées provinciales.*

h) Dossiers travaillés par les répondantes

Milieu municipal

| | |
|---------------------------------------|----|
| Agriculture | 23 |
| Travaux publics | 22 |
| Transport | 22 |
| Habitation | 21 |
| Autre(s), précisez : | 21 |
| Infrastructures | 20 |
| Sécurité publique, service d'incendie | 20 |
| Développement économique | 18 |
| Gestion des ressources humaines | 17 |
| Culture et patrimoine | 13 |
| Jeunesse /famille | 12 |
| Personnes âgées | 10 |
| Sports, loisirs, vie communautaire | 10 |
| Environnement, développement durable | 8 |
| Finances | 5 |
| Urbanisme, zonage | 2 |

Milieu scolaire

| | |
|----------------------------------------|----|
| Ressources éducatives pour les jeunes | 10 |
| Finances | 9 |
| Ressources humaines | 9 |
| Gouvernance et éthique | 8 |
| Autre(s), précisez : | 7 |
| Communications | 6 |
| Organisation scolaire | 6 |
| Reconnaissance | 6 |
| Ressources matérielles | 5 |
| Transport | 5 |
| Ressources éducatives pour les adultes | 4 |
| Vérification | 4 |
| Technologie de l'information | 3 |

i) Heures travaillées par semaine à l'extérieur des rencontres de conseil

| | # hres | Moyenne/ semaine | | # hres | Moyenne/ semaine |
|---------------------------------|--------|---------------------|-------------------|--------|---------------------|
| MRC Les Collines-de-l'Outaouais | 6 | 12 heures | Ville de Gatineau | 4 | 41 heures |
| 8 | 1 | | 30 | 1 | |
| 10 | 1 | | 40 | 1 | |
| 13 | 1 | | 45 | 1 | |
| 15 | 2 | | 50 | 1 | |
| S/R | 1 | | | | |
| MRC Papineau | 15 | 8 heures | | | |
| 2 | 2 | | | | |
| 3 | 1 | | | | |
| 4 | 1 | | | | |
| 5 | 3 | | | | |
| 6 | 3 | | | | |
| 10 | 2 | | | | |
| 15 | 1 | | | | |
| 20 | 1 | | | | |
| 25 | 1 | | | | |
| MRC Pontiac | 10 | | | | |
| 0 | 1 | 9 heures | | | |
| 2 | 1 | | | | |
| 3 | 2 | | | | |
| 5 | 1 | | | | |
| 6 | 1 | | | | |
| 10 | 1 | | | | |
| 12 | 1 | | | | |
| 20 | 1 | | | | |
| 25 | 1 | | | | |
| MRC Vallée-de-la-Gatineau | 15 | 8 heures | | | |
| 1 | 1 | | | | |
| 2 | 1 | | | | |
| 3 | 3 | | | | |
| 4 | 4 | | | | |
| 5 | 1 | | | | |
| 6 | 1 | | | | |
| 8 | 1 | | | | |
| 12 | 1 | | | | |
| 20 | 1 | | | | |
| 45 | 1 | | | | |

j) Opposition aux dernières élections et nombre de mandats

| Opposition aux dernières élections | | Femme | Homme | Total |
|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------|-------|-----------|
| Municipal | Non, j'ai été élue par acclamation | | | 25 |
| | Oui | 0 | 1 | 21 |
| | | | 2 | 3 |
| | | | 3 | 1 |
| | | | 4 | 1 |
| | | 1 | 0 | 2 |
| | | | 1 | 1 |
| | | 2 | 2 | 1 |
| | | Total Oui - municipal | | 30 |
| | | <i>Total municipal</i> | | 55 |
| Provincial | Oui | 1 | 5 | 1 |
| | | 3 | 2 | 1 |
| | | Total Oui - provincial | | 2 |
| | | <i>Total provincial</i> | | 2 |
| Scolaire | Non, j'ai été élue par acclamation | | | 14 |
| | Oui | 0 | 1 | 2 |
| | | 1 | 0 | 3 |
| | | Total Oui - scolaire | | 5 |
| | | <i>Total scolaire</i> | | 19 |
| Total général | | | | 76 |

| Nombre de mandats | Total | |
|----------------------|-------|-----------|
| Municipal | 0 | 17 |
| | 1 | 34 |
| | 2 | 2 |
| | 3 | 2 |
| Total municipal | | 55 |
| Provincial | 0 | 2 |
| Total provincial | | 2 |
| Scolaire | 0 | 10 |
| | 1 | 8 |
| | 2 | 1 |
| Total scolaire | | 19 |
| Total général | | 76 |

k) Budget électoral des répondantes

| | Total | N |
|---------------------------------------------------|------------------------|------------|
| | S/R | 12 |
| | 75 \$ | 1 |
| | 200 \$ | 1 |
| | 300 \$ | 1 |
| Commissaires scolaires | 800 \$ | 1 |
| | 1 000 \$ | 1 |
| | 1 500 \$ | 1 |
| | 3 000 \$ | 1 |
| | <i>Total scolaire</i> | 19 |
| | 0 \$ | 28 |
| | 10 \$ | 1 |
| | 40 \$ | 1 |
| Conseillères municipales | 100 \$ | 5 |
| | 200 \$ | 2 |
| | 250 \$ | 1 |
| | 340 \$ | 1 |
| | 450 \$ | 1 |
| | 500 \$ | 2 |
| | 650 \$ | 1 |
| | 1 000 \$ | 1 |
| | 2 500 \$ | 1 |
| Groupe des 4 conseillères de la ville de Gatineau | 3 000 \$ | 1 |
| | 4 000 \$ | 2 |
| | 5 000 \$ | 1 |
| | 6 000 \$ | 1 |
| Mairesse | S/R | 2 |
| | 100 \$ | 1 |
| | 200 \$ | 1 |
| Mairesse et préfète | 0 \$ | 1 |
| | <i>Total municipal</i> | 55 |
| | Total général | 74* |

** Les données excluent les députées.*

I) Portrait des équipes de campagne électorale

| | Total |
|---------------------------|-----------|
| Aucune équipe de campagne | 0 59 |
| Avec équipe de campagne | |
| 1 | 1 |
| 2 | 2 |
| 3 | 2 |
| 4 | 1 |
| 5 | 2 |
| 6 | 3 |
| 7 | 1 |
| 8 | 1 |
| 12 | 1 |
| 20 | 1 |
| 200 | 1 |
| <i>Sous-total</i> | 16 |
| SR | 1 |
| Total général | 76 |

m) Intentions et facteurs d'influence pour les prochaines élections

Intentions de se représenter

| | | N | % |
|----------------------|-------------------------|-----------|------|
| Municipal | Non | 10 | 18% |
| | Oui | 19 | 35% |
| | Peut-être | 26 | 47% |
| | <i>Total municipal</i> | 55 | |
| Provincial | Oui | 2 | 100% |
| | <i>Total Provincial</i> | 2 | |
| Scolaire | Non | 3 | 16% |
| | Oui | 5 | 26% |
| | Peut-être | 11 | 58% |
| | <i>Total scolaire</i> | 19 | |
| Total général | | 76 | |

Facteurs influençant

| | |
|-------------------------------------------------------------------|---|
| Disponibilité | 8 |
| La santé | 8 |
| Préparation de la relève/ départ en retraite | 7 |
| Amélioration de la vie de mes citoyens-nes | 6 |
| Amour de la politique municipale | 5 |
| Le déroulement des projets en cours | 4 |
| Changement du conseil municipal (-) | 2 |
| Le budget/augmentation des salaires | 2 |
| Redécoupage de la carte électorale | 2 |
| Occasion de passer au palier municipal | 1 |
| Autre orientation de carrière | 1 |
| Expérience professionnelle avec les élèves | 1 |
| Expérience du bilingue/manque de documentation | 1 |
| Transparences des dossiers traités (+) | 1 |
| Manque de sang neuf (-) et incompréhension de la vie politique | 1 |
| Les nouveaux critères de la loi | 1 |

n) Profil des compétences des répondantes municipales

| | | (-) 1 | 2 | 3 | 4 | 5 (+) | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|------------------|-------------|---------------|-------------|--------------------------|----|
| | | Très difficile | Plutôt difficile | Moyennement | Plutôt facile | Très facile | Dépend des circonstances | SR |
| a) Connaissances et compétences | a. Maîtriser les compétences et les responsabilités (gouvernance) liées à votre fonction | 1 | 0 | 15 | 25 | 13 | 1 | 0 |
| | b. Maîtriser les lois qui gouvernent votre juridiction (municipale / provinciale / scolaire) | 0 | 4 | 27 | 20 | 2 | 2 | 0 |
| | c. Comprendre les rôles et responsabilités des principaux fonctionnaires | 0 | 0 | 15 | 24 | 16 | 0 | 0 |
| | d. Connaître les instances et interlocuteurs clés | 0 | 4 | 21 | 20 | 8 | 1 | 1 |
| | e. Maîtriser les questions d'ordre budgétaire | 1 | 3 | 16 | 24 | 10 | 0 | 1 |
| | f. Maîtriser les questions d'ordre juridique | 1 | 6 | 22 | 15 | 6 | 3 | 2 |
| | g. Maîtriser les différents dossiers | 0 | 0 | 14 | 30 | 6 | 4 | 1 |
| | h. Documenter un dossier | 0 | 1 | 15 | 28 | 6 | 2 | 3 |
| | i. Participer à des débats | 1 | 2 | 6 | 28 | 15 | 1 | 2 |
| | j. Agir comme modératrice dans une assemblée publique houleuse | 2 | 3 | 22 | 16 | 8 | 2 | 2 |
| | k. Préparer un argumentaire solide | 0 | 3 | 20 | 21 | 9 | 0 | 2 |
| | l. Faire des synthèses, résumer des idées | 1 | 3 | 15 | 23 | 13 | 0 | 0 |
| | m. Créer / initier des alliances stratégiques | 1 | 3 | 19 | 23 | 5 | 1 | 3 |
| | n. Travailler en coalition | 1 | 2 | 10 | 28 | 7 | 4 | 3 |
| | o. Développer des consensus | 0 | 2 | 17 | 25 | 6 | 3 | 2 |
| | p. Présider un comité ou une assemblée publique, etc. | 1 | 2 | 13 | 23 | 15 | 0 | 1 |
| | q. Gérer une situation de crise / d'urgence | 1 | 4 | 17 | 19 | 7 | 6 | 1 |
| | r. Organiser des consultations auprès de diverses populations | 1 | 2 | 15 | 22 | 7 | 6 | 2 |
| | s. Communiquer par écrit | 0 | 2 | 14 | 17 | 20 | 1 | 1 |
| | t. Communiquer avec les médias écrits | 0 | 3 | 17 | 15 | 15 | 4 | 1 |
| u. Participer à des entrevues à la radio | 4 | 3 | 20 | 10 | 10 | 5 | 3 | |
| v. Participer à des entrevues à la télévision | 4 | 5 | 16 | 10 | 7 | 10 | 3 | |
| w. Communiquer en utilisant les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.) | 9 | 12 | 10 | 9 | 8 | 3 | 4 | |
| x. Parler en public | 0 | 4 | 10 | 25 | 16 | 0 | 0 | |
| y. Communiquer avec les citoyennes et les citoyens | 0 | 1 | 2 | 29 | 21 | 0 | 2 | |
| z. Assurer un équilibre entre ma vie personnelle, ma vie professionnelle et ma vie politique | 13 | 3 | 14 | 25 | 0 | 0 | 0 | |
| b) Comportements | a. Prendre des risques | 2 | 2 | 17 | 24 | 7 | 2 | 1 |
| | b. Contrôler mes émotions | 1 | 1 | 16 | 26 | 9 | 1 | 1 |
| | c. Dépersonnaliser les débats | 1 | 1 | 16 | 24 | 8 | 3 | 2 |
| | d. Faire preuve de persévérance | 0 | 1 | 4 | 31 | 16 | 1 | 2 |
| | e. Faire preuve de patience | 0 | 0 | 8 | 29 | 17 | 1 | 0 |
| | f. Faire preuve de flexibilité | 1 | 0 | 2 | 32 | 17 | 2 | 0 |
| | g. Débattre de façon calme et convaincante | 0 | 1 | 12 | 30 | 11 | 1 | 0 |
| | h. Transiger avec des personnes difficiles | 1 | 3 | 19 | 19 | 9 | 3 | 1 |

o) Profil des compétences des répondantes scolaires

| | | (-) 1 | 2 | 3 | 4 | 5 (+) | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|------------------|-------------|---------------|-------------|--------------------------|----|
| | | Très difficile | Plutôt difficile | Moyennement | Plutôt facile | Très facile | Dépend des circonstances | SR |
| a) Connaissances et compétences | a. Maîtriser les compétences et les responsabilités (gouvernance) liées à votre fonction | 0 | 0 | 4 | 9 | 6 | 0 | 0 |
| | b. Maîtriser les lois qui gouvernent votre juridiction (municipale / provinciale / scolaire) | 0 | 2 | 5 | 7 | 5 | 0 | 0 |
| | c. Comprendre les rôles et responsabilités des principaux fonctionnaires | 0 | 0 | 4 | 9 | 6 | 0 | 0 |
| | d. Connaître les instances et interlocuteurs clés | 0 | 0 | 7 | 6 | 6 | 0 | 0 |
| | e. Maîtriser les questions d'ordre budgétaire | 0 | 2 | 9 | 6 | 2 | 0 | 0 |
| | f. Maîtriser les questions d'ordre juridique | 0 | 4 | 4 | 7 | 3 | 1 | 0 |
| | g. Maîtriser les différents dossiers | 0 | 1 | 3 | 9 | 5 | 1 | 0 |
| | h. Documenter un dossier | 0 | 1 | 1 | 10 | 5 | 2 | 0 |
| | i. Participer à des débats | 0 | 1 | 3 | 5 | 8 | 2 | 0 |
| | j. Agir comme modératrice dans une assemblée publique houleuse | 0 | 3 | 6 | 6 | 2 | 2 | 0 |
| | k. Préparer un argumentaire solide | 0 | 0 | 5 | 9 | 3 | 2 | 0 |
| | l. Faire des synthèses, résumer des idées | 0 | 0 | 5 | 8 | 6 | 0 | 0 |
| | m. Créer / initier des alliances stratégiques | 0 | 0 | 3 | 10 | 5 | 1 | 0 |
| | n. Travailler en coalition | 0 | 0 | 3 | 8 | 6 | 2 | 0 |
| | o. Développer des consensus | 0 | 1 | 2 | 6 | 7 | 3 | 0 |
| | p. Présider un comité ou une assemblée publique, etc. | 0 | 1 | 4 | 6 | 7 | 1 | 0 |
| | q. Gérer une situation de crise / d'urgence | 0 | 1 | 4 | 5 | 3 | 5 | 1 |
| | r. Organiser des consultations auprès de diverses populations | 0 | 0 | 4 | 8 | 3 | 4 | 0 |
| | s. Communiquer par écrit | 0 | 0 | 4 | 5 | 8 | 2 | 0 |
| | t. Communiquer avec les médias écrits | 0 | 1 | 7 | 6 | 1 | 4 | 0 |
| u. Participer à des entrevues à la radio | 0 | 1 | 9 | 4 | 1 | 4 | 0 | |
| v. Participer à des entrevues à la télévision | 0 | 2 | 9 | 3 | 1 | 3 | 1 | |
| w. Communiquer en utilisant les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.) | 2 | 4 | 4 | 6 | 1 | 2 | 0 | |
| x. Parler en public | 0 | 1 | 4 | 8 | 5 | 1 | 0 | |
| y. Communiquer avec les citoyennes et les citoyens | 0 | 0 | 4 | 9 | 5 | 0 | 1 | |
| z. Assurer un équilibre entre ma vie personnelle, ma vie professionnelle et ma vie politique | 0 | 0 | 6 | 9 | 2 | 2 | 0 | |
| b) Comportements | a. Prendre des risques | 1 | 1 | 4 | 11 | 0 | 2 | 0 |
| | b. Contrôler mes émotions | 0 | 0 | 4 | 9 | 4 | 2 | 0 |
| | c. Dépersonnaliser les débats | 0 | 0 | 1 | 9 | 7 | 2 | 0 |
| | d. Faire preuve de persévérance | 0 | 0 | 0 | 8 | 11 | 0 | 0 |
| | e. Faire preuve de patience | 0 | 0 | 1 | 8 | 10 | 0 | 0 |
| | f. Faire preuve de flexibilité | 0 | 0 | 1 | 8 | 10 | 0 | 0 |
| | g. Débattre de façon calme et convaincante | 0 | 0 | 3 | 9 | 7 | 0 | 0 |
| | h. Transiger avec des personnes difficiles | 0 | 1 | 4 | 8 | 6 | 0 | 0 |

p) Besoins des répondantes en matière d'appui et de formation

| 1 ^{er} choix | | | | | | | 2 ^{ème} choix | | | | | | |
|--------------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-------|----|--------------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-------|----|
| | Municipal | | Scolaire | | Total | | | Municipal | | Scolaire | | Total | |
| | N | % | N | % | N | % | | N | % | N | % | N | % |
| <i>Sans réponse</i> | 12 | 22 | 6 | 32 | 18 | 24 | <i>Sans réponse</i> | 12 | 22 | 5 | 26 | 17 | 23 |
| Communication avec le public et les médias | 16 | 37 | 3 | 23 | 19 | 34 | Formation juridique | 8 | 19 | 1 | | 9 | 16 |
| Formation juridique | 7 | 16 | 1 | | 8 | 14 | Savoir négocier/gestion de conflits | 4 | | 4 | 29 | 8 | 14 |
| Savoir négocier/gestion de conflits | 4 | 9 | 2 | | 6 | 11 | Finances/ Budget | 4 | | 2 | | 6 | |
| Formation PC/ Web/ médias sociaux | 2 | | 4 | | 6 | | Rôles et responsabilités des élus | 4 | | 2 | | 6 | |
| Finances/ Budget | 3 | | 2 | | 5 | | Communication avec le public et les médias | 5 | | 1 | | 6 | |
| Formation politique | 2 | | | | 2 | | Formation PC/ Web/ médias sociaux | 2 | | 2 | | 4 | |
| Rôles et responsabilités des élus | 2 | | | | 2 | | Savoir être/ leadership | 3 | | 1 | | 4 | |
| Utilisation des réseaux de partenaires | 1 | | | | 1 | | Savoir Planifier | 3 | | | | 3 | |
| Comportement | 1 | | | | 1 | | Gestion de la RH | 3 | | | | 3 | |
| Conseil | 1 | | | | 1 | | Savoir Mobiliser | 2 | | | | 2 | |
| Gestion de la RH | 1 | | | | 1 | | Utilisation des réseaux de partenaires | 2 | | | | 2 | |
| Formation urbanisme | 1 | | | | 1 | | Mentorat | 1 | | 1 | | 2 | |
| Savoir analyser | 1 | | | | 1 | | Conciliation travail/famille | 1 | | | | 1 | |
| Mentorat | | | 1 | | 1 | | Formation Développement local | 1 | | | | 1 | |
| Apprendre le Français | 1 | | | | 1 | | Total de répondantes | 43 | 78 | 14 | 74 | | |
| Total de répondantes | 43 | 78 | 13 | 68 | | | | | | | | | |

| 3 ^{ème} choix | | | | | | |
|--------------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-------|----|
| | Municipal | | Scolaire | | Total | |
| | N | % | N | % | N | % |
| <i>Sans réponse</i> | 18 | | 7 | | 25 | 34 |
| Finances/ Budget | 6 | 16 | | | 6 | 16 |
| Savoir être/ leadership | 7 | 19 | | | 7 | 19 |
| Savoir négocier/gestion de conflits | 3 | | 3 | | 6 | |
| Communication avec le public et les médias | 3 | | 3 | | 6 | |
| Rôles et responsabilités des élus | 4 | | | | 4 | |
| Gouvernance | 2 | | 1 | | 3 | |
| Formation juridique | 2 | | | | 2 | |
| Savoir mobiliser | 2 | | | | 2 | |
| Utilisation des réseaux de partenaires | 1 | | 1 | | 2 | |
| Gestion du stress | 2 | | | | 2 | |
| Mentorat | | | 2 | | 2 | |
| Montage de dossier de subvention | 2 | | | | 2 | |
| Formation PC/ Web/ médias sociaux | 1 | | | | 1 | |
| Gestion de la RH | | | 1 | | 1 | |
| Formation Voirie | 1 | | | | 1 | |
| Formation Politique | 1 | | | | 1 | |
| Total des répondantes | 37 | 67 | 12 | 63 | | |

